SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français
reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

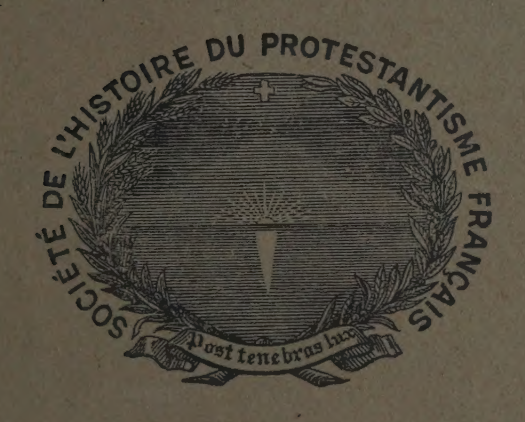
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

IC[e] ANNÉE

VINGT-NEUVIÈME DE LA 6[e] SÉRIE

Octobre-Décembre 1952



PARIS
Au siège de la Société
54 Rue des Saints-Pères (VII[e])

1952

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

de la Société de l'Histoire du Protestantisme français

SOMMAIRE du N° d'OCTOBRE-DÉCEMBRE 1952

AVIS IMPORTANT

La Société de l'Histoire du Protestantisme français serait infiniment reconnaissante aux personnes possédant d'anciens numéros du BULLETIN et désireuses de s'en défaire, de les renvoyer au siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris 7e.

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme)

France et Colonies : Provisoirement **500** fr.
(pasteurs et professeurs : **200** fr.).
Etranger : **1.000** fr.

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire).**

Tous les abonnés sont priés de verser directement à ce compte plutôt qu'aux librairies.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 50 à 60 pages. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés **DÈS A PRÉSENT.**

Bulletin de la Société de l'Histoire
du Protestantisme Français

Centenaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français
(1852-1952)

Allocution prononcée par M. Lucien Febvre, membre de l'Institut, à l'Assemblée solennelle du 8 novembre 1952, commémorant le centenaire de notre Société.

J'apporte à la Société d'Histoire du Protestantisme français le salut de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Je l'apporte avec joie et avec gratitude. Je me rappelle avec quel plaisir et quelle hâte, au temps de ma jeunesse lointaine — (j'ose à peine la situer en 1900) — j'attendais, dans ma vocation précoce d'historien du XVI[e] siècle, l'apparition de ces gros cahiers timbrés, sur une couverture grise un peu triste, du Soleil de la Réformation s'élevant au-dessus de la mer des ténèbres : pas un d'eux qui n'apportât quelque révélation sur cette période frémissante et pleine des débuts de la Réforme en France ; pas un d'eux qui ne fît la lumière, en effet, sur quelque ténébreuse énigme de cette histoire difficile, si profondément altérée et déformée au cours des siècles par les passions religieuses et politiques, les plus sauvages de toutes ; pas un qui ne portât témoignage sur la force d'âme de ces hommes qui acceptèrent de rompre avec le sentiment commun de leurs pères — et sur la grandeur de ce siècle dont Michelet a dit qu'il était un héros.

Des polémiques, certes (dont on lui a fait grand grief) dans le Bulletin de ce temps. Et des polémiques parfois violentes. Mais c'étaient des réponses, le plus souvent, et jamais des provocations. Des redressements et jamais des déformations préconçues. Si parfois, aujourd'hui, nous sommes tentés de les trouver un peu aigres, un peu fastidieuses aussi dans leur répétition — et le massacre de Vassy fut-il prémédité par les Guises ? et quelle fut la genèse de la Saint-Barthélémy ? et comment fut révoqué

l'Edit de Nantes ? — c'est que nous avons oublié, les vieilles gens, ou que vous n'avez pas connu, les plus jeunes, ce climat de batailles et d'escarmouches quotidiennes qui fut celui des années 80 et 90 — des années pendant lesquelles la 3e République cherchait difficilement sa voie entre les obstacles que dressaient sur sa route et les partis, et les factions, et les confessions. — Et puis, faut-il le dire, ces polémiques n'étaient pas inutiles. Elles maintenaient. Elles empêchaient de sombrer dans un gouffre, ensevelies sous les injures et les contre-vérités, d'aussi hautes figures que celles de Coligny, sur la mémoire de qui des adversaires qui n'avaient rien appris, rien oublié, continuaient de s'acharner après quatre siècles — comme les assassins de la Saint-Barthélemy s'étaient acharnés, eux, sur le corps sanglant du grand Amiral aux vues si larges, si généreusement françaises.

Tout cela, la science sereine et la science mobilisée, faisait du Bulletin un ensemble singulièrement vivant et dynamique. Tout cela composait une revue pleine d'allure et d'efficacité. Tout cela — dont il fallait avant tout reporter le mérite sur un homme, Nathanael Weiss, que j'ai bien connu — qui m'a pris pour le publier dans le Bulletin, en 1907, mon premier article sur la Réforme — qui m'a accueilli surtout, dans cette admirable Bibliothèque dont il connaissait le moindre livre, la plus mince plaquette, le plus volumineux dossier d'archives — avec une complaisance inépuisable pour mes curiosités de jeune Normalien cherchant, dès ce moment, à tirer de la nuit où il avait glissé tout entier, le passé réformé d'un pays, la Franche-Comté, dont on se figurait communément qu'il avait fait bloc tout entier, farouchement, contre l'hérésie — et qui cependant avait bien failli à deux ou trois reprises — en 1536 quand Vaud passa aux mains des Bernois ; en 1560 quand une grande poussée dans les pays de langue française faillit marquer l'avènement d'une France réformée — se détacher de ses vieilles obédiences et devenir, face à la Bourgogne royale l'avant-garde d'une Suisse fédérale dominée par MM. de Berne. C'était le temps où, parallèlement, John Viénot ressuscitait l'Histoire religieuse du Pays de Montbéliard au XVIe siècle ; mais la piété filiale des Montbéliardais ne l'avait pas laissé sombrer dans la nuit.

De Nathanael Weiss, on peut dire qu'il a été le meilleur connaisseur, et, à vrai dire, l'unique, de ces Archives du Parlement de Paris qui sont un océan — et d'une façon

générale de ces Archives parlementaires de l'ancienne France qui nous permettent, à peu près seules, de recomposer l'histoire de ces années troublées et dramatiques qui s'étendirent, en France, de 1515 à 1540. On peut dire, et ce n'est pas un mince éloge, que son Bulletin broda, en marge des premiers volumes de l'admirable Correspondance des Réformateurs d'Herminjard, l'érudit lausannois, une sorte de commentaire perpétuel original et neuf. Et si nous réussissons jamais à procurer, de l'Herminjard ou tout au moins de ses deux ou trois premiers volumes la nouvelle édition dont je rêve depuis longtemps — revue, augmentée mais finalement si peu rectifiée tant l'érudition de son auteur fut impeccable — on peut dire qu'à chaque page, à chaque ligne il faudra invoquer le Bulletin, cet arsenal inépuisable que des Tables excellentes ont permis de mobiliser. Mais comment de Nathanael Weiss dans ce qu'il eut de meilleur, séparer son maître ? Et puisque je connais la douceur — une douceur dont beaucoup d'historiens se privent trop volontiers — de rendre grâces à nos prédécesseurs, comment ne pas évoquer ici la mémoire de Charles Schmidt, ce grand historien — dont aujourd'hui encore le Gérard Roussel et le Farel, l'Histoire de l'Eglise et celle de l'Hérésie des Albigeois restent classiques après plus d'un siècle — et portent témoignage en faveur de cette grande école strasbourgeoise, si honnête dans son labeur, si hardie dans la simplicité de ses ambitions, si solide dans ses connaissances — et dont les deux têtes s'appelaient Reuss et Schmidt ? Je suis heureux que l'occasion me soit donnée de payer ici, publiquement, je ne dirai pas ma dette de reconnaissance mais la dette de reconnaissance envers ces grands laborieux fils d'Alsace de tous les historiens français, la dette de reconnaissance à mes côtés, et d'Henri Hauser et d'Augustin Renaudet qui, eux aussi, comme moi, collaborèrent avec Bourrilly au Bulletin — laissez-moi dire qui, eux aussi, comme moi, appartinrent de cœur à cette maison, non pas en raison de leurs origines confessionnelles mais dans la mesure où, au 54 de la rue des Saints-Pères, on servait la Vérité et l'Histoire.

*
* *

Et puis, les années passèrent. La guerre survint, la première des guerres mondiales. Nathanael Weiss abandonna la direction du Bulletin et de la Bibliothèque. D'autres temps s'annonçaient. Plus iréniques, je ne crois pas : sim-

plement, les passions changeaient d'objet. Les conflits sociaux prenant la place des antagonismes religieux. Et tout avait tendance à se passer, dorénavant, à l'échelle du monde, et non pas à celle des nations prises isolément. — Il y eut encore cependant pour le Bulletin quelques bonnes années. C'était le Pasteur Pannier qui présidait maintenant à ses destinées : le pasteur Pannier, bon connaisseur de Calvin et du Calvinisme dont le Bulletin jusqu'alors ne s'était guère inquiété que pour des détails — mais nous devons au Pasteur Pannier quelques vues pénétrantes et neuves sur le réformateur de Genève et, j'ajoute, — car nous retrouvons ici encore l'Alsace — sur le réformateur de la Communauté française de Strasbourg.

Pourtant, et malgré ces travaux, malgré ces efforts méritoires, nous étions bien forcés, nous les fidèles du Bulletin, de nous apercevoir qu'il était un peu, si j'ose dire, en perte de vitesse. Nous devions bien constater que les cahiers à couverture grise, encore qu'ils fussent devenus plus minces, ne connaissaient plus tout à fait la même audience qu'autrefois. Que le nombre des collaborateurs et des chercheurs diminuait, et leur qualité parfois. Que les informations bibliographiques, surtout s'agissant de l'étranger, s'amenuisaient. Bref, qu'on ne respirait plus autour de la Revue cette atmosphère d'attente et d'appétit qui entourait le vieux Bulletin, tel que ses créateurs l'avaient fait...

Question d'argent ? Dans une certaine mesure peut-être. Et je me rappelle que, spontanément, je pus sans qu'il l'eut sollicité régulièrement, faire attribuer au Bulletin par le Centre de la Recherche Scientifique, cette noble institution qui honore la France et qui venait de se constituer sur l'initiative d'un grand esprit de savant, Jean Perrin, une somme qui devait lui faciliter l'existence. Mais il ne s'agissait pas d'argent avant tout, fondamentalement. Et si l'argent manquait, c'est que l'accueil du public se faisait moins empressé qu'autrefois. Il ne m'appartient pas de rechercher ici pourquoi. Il faudrait écrire tout un chapitre d'histoire de l'esprit humain, dans nos pays, depuis une vingtaine d'années. Sous la rubrique : « Les Progrès du Philosophisme » — de ce Philosophisme qui, au détriment de l'histoire, a conquis rapidement toute une part de la littérature — pour ne parler que d'elle. Il est certain que, d'une façon générale, une grande vague a passé, qui a entraîné les bons travailleurs et les jeunes gens, loin des recherches historiques, sur des plages d'apparence nouvelle. A Paris du

reste, le mouvement s'annonçait depuis longtemps. Je me souviens que, faisant ses adieux en décembre 1932 à son Eglise de l'Oratoire, le Pasteur John Viénot qui fut votre Président, écrivait ces lignes un peu amères : « Le protestantisme contemporain ne connaît pas l'histoire. L'histoire, c'est-à-dire la gloire et la valeur du protestantisme français ». 1932. Nous sommes en 1952. Et pendant ces vingt ans, le moins qu'on puisse dire, c'est que la situation ne s'est probablement pas améliorée beaucoup...

Donc, le Pasteur Viénot disait : « L'histoire, c'est-à-dire la gloire et la valeur du protestantisme français ». Et j'imagine qu'il mettait l'accent sur français en rédigeant les lignes de ce qui était, somme toute, un testament spirituel. Personnellement j'irai plus loin que lui. C'est que l'homme qui vit coupé de l'histoire, ne peut que se flétrir — comme la plante dont on mutile les racines. Il se condamne lui-même à s'enfermer en lui. A ne pas communiquer avec ceux qui l'entourent et l'encadrent. Dans le présent et dans le passé. A tirer sa subsistance de son fonds, et rien que de son fonds, dans une espèce d'autarcie, stérilisante. A se prendre pour l'authentique mesure d'un Univers qu'il réduit à sa taille. Il se voue à la discussion perpétuelle d'idées désincarnées, d'idées sans saveur ni sève montante — et cette discussion perpétuelle, propre peut-être à exalter l'orgueil du disputeur, mais non point à assurer sa santé et son rayonnement — elle a un nom. Elle s'appelle, à la limite, logomachie.

Or, qu'on veuille bien y prêter attention. Contre qui, après tout, ont réagi, à la fin du XVe, au début du XVIe siècle, les hommes qui ont fait la Réforme ? Contre qui, sinon contre ces stériles sassages et resassages d'idées dont je parlais à l'instant ? Contre qui, sinon contre un refus de la vie, qui était en même temps un refus de l'histoire : de l'histoire qui n'est pas la mort mais une recherche, une quête passionnée à travers les temps révolus et dans la conscience de nos prédécesseurs, de tout ce qu'elle contenait et contient encore de puissance de vie ? Réincarnation d'une religion historique et qui se veut telle, d'une religion qui se date elle-même, qui situe dans le temps à un moment précis ses origines terrestres ; qui les place « au temps de Ponce-Pilate », comme disent les Ecritures, usant d'une précision à peu près unique dans l'histoire des religions — réincarnation, donc, au XVIe siècle, et pour des raisons circonstancielles précises, de cette religion déjà vieille — la

Réforme, cette collection de modernismes passés à l'hérésie, s'est nourrie à la fois de la substance d'une grande époque, celle qui vit le prodigieux élargissement du monde opéré par Colomb, par Vasco de Gama et par Magellan ; le prodigieux élargissement du ciel réalisé par Copernic ; la prodigieuse diffusion de la pensée due à Gutenberg et aussi, aux réalisateurs anonymes de l'organisation postale à travers le monde ; le renouveau des arts engendré par et engendrant une transformation complète de la vision enregistrée, codifiée par la perspective : tout cela et bien d'autres choses encore ; mais aussi, mais avant tout peut-être ce recours à l'histoire, ce retour vers l'Histoire qui s'appelle, dans la langue des humanistes, la Renaissance, retour aux origines antiques — et dans la langue des Réformateurs, le retour aux origines du Christianisme. Le retour, le refuge, la halte avant une nouvelle étape, de vieux enfants dans le sein maternel d'une religion génératrice de formes nouvelles et de puissances créatrices...

C'est dans cet esprit, Messieurs, que, pour ma part, je viens célébrer avec une fervente confiance le premier centenaire du Bulletin et de la Société d'Histoire du Protestantisme Français. C'est dans cet esprit que je leur souhaite longue vie, une vie qui s'épanouisse. Et qui de plus en plus, sous des formes nouvelles, fasse s'épanouir l'esprit de la Réforme, cet esprit dont la France a besoin. Il n'est pas indispensable de l'avoir reçu de ses parents pour proclamer bien haut sa nécessité et sa salubrité, et pour souhaiter qu'elle s'affirme — et ne dépérisse point.

ÉTUDES HISTORIQUES

Cent ans d'Erudition Nationale

La Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1852-1952)

CHAPITRE Ier

Préliminaires et fondation

Vos pères où sont-ils. (Zacharie, 1, 5).

La première moitié du XIXe siècle manifesta une curiosité croissante et passionnée pour le passé, discernant peut-être confusément qu'un cycle de l'évolution de l'humanité était clos et qu'il importait, sans tarder, d'en dresser le bilan.

La Révolution de 1789, en inaugurant un régime de liberté, en permettant l'examen objectif et sans contrainte ni appréhension de faits essentiels survenus au cours des précédents siècles, en facilitant une communication plus libérale des textes originaux fut, en partie, à l'origine de ce mouvement, dont on ne peut retenir ici que l'essentiel (1).

Après les ouvrages entrepris par les membres des Communautés religieuses, le progrès de l'esprit scientifique au XVIIIe siècle, le souci de l'exactitude montré par un Voltaire, qui s'intéressa aux diverses formes de l'activité nationale, la création par la Convention nationale du musée des Monuments français, celle du musée du Louvre, en 1793, affermirent ces tendances. Le Romantisme, attaché

(1) Voir à ce sujet, la magistrale étude de Camille Jullian, *Notes sur l'Histoire en France au XIXe siècle,* en tête de ses *Extraits des historiens français au XIXe siècle,* publiés par Hachette, en 1896 et maintes fois réédités.

de préférence à souligner les divergences entre le passé et le présent, à rechercher la couleur locale, les augmenta et les accéléra. Elles devaient être finalement synthétisées par les conceptions divergentes d'un Augustin Thierry, d'un Michelet, d'un François Guizot, arrière-petit-fils d'un pasteur du Désert.

Né à Nîmes, en 1787, Guizot avait été en 1812 le premier professeur d'histoire moderne à la Sorbonne. Après les Trois Glorieuses, ce fut sous son ministère, comme sous ceux de Villemain et de Salvandy, que la science historique reçut une organisation définitive.

En une cinquantaine d'années, l'étude de l'Histoire fut ainsi dotée d'une solide armature, qui subsiste encore partiellement de nos jours.

Sans s'arrêter à la création des chaires au Collège de France, dans des Facultés de Lettres en province, il faut noter que l'Ecole des Langues Orientales, fondée en 1793, sera réorganisée en 1838. Quant à l'Ecole des Chartes, ouverte en 1821, elle sera réorganisée en 1846.

En 1834, Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, créa une Commission des Arts et des Monuments, que suivra, en 1837, l'organisation de la Commission des Monuments historiques.

A partir de 1820, environ, ce large et irrésistible courant avait déterminé, d'autre part, la publication de « collections » destinées à mettre une documentation indispensable à la disposition des travailleurs intellectuels.

De 1819 à 1829, Petitot et Monmerqué publièrent cent trente-et-un volumes des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France* ; à partir de 1823, Guizot édita les *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre* et commença la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis la fondation de la Monarchie... au XIII*e *siècle* ; elle comporte vingt-neuf volumes jusqu'en 1827. La *nouvelle collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France* par Michaud et Poujoulat sera entreprise en 1836 (2).

(2) Camille Jullian a signalé, en passant, l'importance des ouvrages scientifiques, lancés « par livraisons » sous la Restauration, chez les éditeurs Didot, ou chez « Treuttel et Würtz », qui tous deux, d'ailleurs, firent partie du Comité de la Société biblique. On ignore, généralement, que ce fut au domicile de Treuttel, 17, rue de Lille, que se réunit le 4 novembre 1806, une assemblée générale destinée à obtenir des pouvoirs publics l'organisation de l'Eglise évangélique luthérienne de Paris.

En même temps apparurent des Sociétés destinées à grouper et à réunir les chercheurs d'une même discipline ou des revues susceptibles de faire connaître leurs découvertes, comme la *Société française et asiatique* (1823) ou la *Société française d'archéologie* (1830). Après le *Journal asiatique* de A. Remusat et de Silvestre de Sacy, en 1823, c'est la *Revue des études historiques* vers 1834 ; c'est la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* en 1835 et ce seront, en 1844, la *Revue archéologique*, puis les *Archives de l'art français* en 1850.

En 1834, avait été fondée la Société de l'Histoire de France à la fondation de laquelle Guizot, son directeur, prit une part active.

Cette nouvelle initiative de leur éminent coreligionnaire donna à réfléchir aux protestants, à peine dégagés des difficultés et des préoccupations capitales provoquées par l'établissement de leurs communautés. Elles les intéressa d'autant plus qu'inaugurant une longue suite de documents consacrés au protestantisme la Société de l'Histoire de France édita de 1840 à 1842, par l'intermédiaire de François Genest, deux volumes réunissant plus de trois cents lettres inédites de Marguerite d'Angoulême, cette amie de la première heure de la Réforme française.

Aussi, le moment venu, les fondateurs de la Société de l'Histoire du Protestantisme français ne cacheront-ils pas que leur ambition serait de constituer « une branche de la Société de l'Histoire de France », en suivant « une voie ainsi ouverte et illustrée » ; voie susceptible de faciliter l'exploration « d'un coin riche et fécond du vaste champ de l'histoire nationale » (3).

Toutefois, en souhaitant se rattacher à la Société de l'Histoire de France, ils ne se rallieront pas tout de suite, du moins, à la révolution accomplie par Guizot, en affirmant dès ses premières leçons à la Sorbonne (1812) que l'historien doit dégager « les idées dominantes, les grands événements qui ont déterminé le sort, le caractère d'une longue suite de générations ». Sous l'influence de Charles Read vraisemblablement ils se souviendront plutôt que l'auteur de l'*Essai sur l'Histoire de France* avait également insisté sur la nécessité « de regarder de près les plus petits

(3) En 1876, un autre protestant, Gabriel Monod (1844-1912) devait fonder la *Revue historique*.

détails » et que toutes les questions avaient « leur importance et toutes les recherches leur valeur » (4).

Par là, les fondateurs de la Société de l'Histoire du protestantisme français n'essayeront pas seulement de défricher le terrain indispensable à l'édification de vastes synthèses ; ils renoueront, en outre, avec des habitudes, des traditions respectées par leurs devanciers (5).

Du Synode de Vitré, en 1588, au Synode de Saumur, en 1588, du Synode de Loudun, en 1659, à la *Discipline des églises réformées de France,* imprimée à La Haye chez Pierre Gosse, en 1760, ne trouve-t-on pas, en effet, la même préoccupation de l'œuvre historique (6), le même souci de faire dresser des mémoires des choses notables, le désir de les voir transmis aux colloques et aux Synodes ? La Réforme naissante, puis triomphante, n'avait-elle pas fourni de nombreux humanistes, des érudits acharnés à la poursuite, à la recherche de la Vérité ? Un Casaubon n'avait-il pas été appelé par ses contemporains un *Océan de Science ?* N'était-ce pas pour rédiger, après d'autres ouvrages, une *Histoire des églises réformées de France depuis la Révocation de l'Edit de Nantes,* qu'Antoine Court, le restaurateur de l'Eglise du Désert, avait adressé un appel parmi les protestants de France et de l'étranger, afin de « conserver à la postérité la connaissance des choses arrivées sur la religion » ? Ce travail, auquel Antoine Court pensa jusqu'à son dernier jour, ne fut jamais rédigé, mais l'initiative pro-

---

(4) Jusqu'en 1927, la Société de l'Histoire de France ne publiera pas moins de vingt-quatre volumes intéressant le protestantisme. Pour leur énumération, voir l'allocution de P. Courteault, secrétaire du Conseil de la Société de l'Histoire de France, lors du soixante-quinzième anniversaire de la Société de l'Histoire du protestantisme français (*Bull. pr. fr.,* LXXVI (1127), pp. 312-314). On remarquera également qu'en 1852, le rédacteur du *Bull. de la Société de l'Histoire de France* était Henri Bordier, le futur éditeur de la 2e édition de la *France protestante* des frères Haag.

(5) « C'est un devoir de regarder de près aux plus petits détails, et toutes les questions ont leur importance, toutes les recherches leur valeur ; je me suis efforcé de ne jamais l'oublier. Mais quand on veut arriver, sur le caractère d'une époque à des conclusions générales, et faire connaître à d'autres qu'à des érudits, le développement progressif d'une société et de son gouvernement, il faut supprimer une bonne part de cet échafaudage » (Guizot, *Essai sur l'Histoire de France,* avertissement de la seconde édition).

(6) Voir *Bull. pr. fr.,* I (1852), p. 324 ; t. 2 (1853), p. 88 ; L. II (1862), p. 409.

voqua la réunion de la considérable documentation conservée maintenant à la Bibliothèque de Genève (7).

D'autres motifs devaient aussi porter les Réformés de la première moitié du XIX[e] siècle à s'attacher aux souvenirs de leur passé. Et, ces motifs, on les discerne à l'arrière des ouvrages de ceux qui firent figure de précurseurs, depuis les Wilm, les Boissard, les Monod, les Dorn, les Matter, les Goepp, les Ch. Cuvier, les Jung, collaborateurs du *Musée du Protestantisme* (1821-1824), auquel Guizot donne un Calvin, à un J.-H. Merle d'Aubigné, avec l'*Histoire de la Réformation du XVI[e] siècle* (2 édit., 1838-1847), à un Charles Coquerel, avec l'*Histoire des Eglises du Désert* (2 vol., 1841), à un Napoléon Peyrat, et son *Histoire des Pasteurs du Désert* (2 vol., 1842), à un A. Crottet, auteur de la *Petite Chronique protestante* (1846), aux frères Haag, qui éditèrent le premier volume de leur *France protestante* en 1846, à un Guillaume de Félice.

Plus que cette délectation intellectuelle, que cette joie subtile de découvrir et de rétablir les faits, qui animent l'esprit de tout historien, ils souhaitaient exhorter et édifier les contemporains par l'intermédiaire des leçons et des exemples offerts par leurs pères. Ils souhaitaient, également, dissiper et anéantir les préjugés, les erreurs, les calomnies même, que plusieurs siècles d'incompréhension et de parti pris avaient accumulés sur leur nom (8).

---

(7) « Tous les protestants, disait-il, de quelque qualité qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se trouvent, surtout les pasteurs et les gens qui ont du zèle pour leur religion et qui désirent conserver à la postérité la connaissance d'affaires arrivées sur la religion et concernant les réfugiés et les réformés de France depuis l'édit qui révoqua celui de Nantes, sont exhortés et priés instamment si l'écrit qui suit tombe entre leurs mains, de donner sur ce qu'il contient, tous les avis, mémoires, actes, instructions, etc. et ce qu'ils pourront fournir eux-mêmes ou qu'ils pourront tirer des personnes de leur connaissance ». Cité par Francis Waddington, *Bull. pr. fr.*, I (1852), p. 80, note. Voir à leur sujet l'inventaire publié par Francis Waddington dans le *Bull. pr. fr.*, XI (1862), pp. 80-104, la Bibliothèque du Protestantisme en conserve d'importantes copies (501-651).

(8) En 1766, des projets pour la publication de journaux protestants avaient été esquissés. Court de Gebelin écrivait « alors, à Ostervald »... une Société d'amis qui ne respirent qu'humanité et tolérance, se proposent de faire paraître une feuille hebdomadaire sous le nom d'*Observateur protestant*. C'est surtout pour faire connaître au gouvernement l'état actuel des Protestants, ce qu'ils méritent, ce qu'on pourrait faire pour eux, l'avantage qui en reviendrait à l'Etat ; pour publier ce qui se passe dans le royaume relativement à eux, réfuter les calomnies auxquelles ils sont sans cesse exposés... [etc.] Voir *Bull. pr. fr.* II (1853), pp. 292 et suiv.

Ils appartenaient aussi à une génération, qui, dans son jeune âge, avait encore connu les jours de tristesse, d'opprobres et de périls, à une génération, dont l'enfance s'était écoulée aux murmure des récits mêlés de larmes et d'héroïsme, de fermeté et d'effroi que chaque famille se transmettaient pieusement.

— Vous rappelez-vous, ma mère, disait Guizot, le temps où votre grand'mère nous parlait des dragons qui la poursuivaient dans la montagne et des balles qui venaient trouer ses jupes ? (9).

Ces anecdotes s'ajoutant aux traditions et aux souvenirs personnels n'était-ce pas le trésor enfoui, le grain de senevé qu'il importait de cultiver, de partager avec le présent en attendant de le léguer à l'avenir ?

Dès 1837, un pasteur, le pasteur Massé, avait publié une note dans *l'Evangéliste* de Nîmes, qu'il devait reproduire dans son livre *Chrétienne,* édité en 1838. « Il nous semble, écrivait-il, que si, dans toutes nos églises, l'on interrogeait sur les vieilles choses d'autrefois, les quelques vieillards qui vivent encore, et les Archives poudreuses, soit des Consistoires, soit des municipalités, l'on parviendrait à former une collection de matériaux suffisants pour une histoire du protestantisme vraiment intéressante, vraiment nationale... Lorsque partout on se livre à des travaux archéologiques, l'archéologie religieuse, l'archéologie protestante serait-elle seule négligée ?... Et de celle-là nous avons tant besoin, d'abord dans l'intérêt de la vérité historique, ensuite de notre nationalité protestante qu'il faut à tous prix réveiller, reconsruire » (10).

Dix ans plus tard, un article publié dans le numéro de *l'Espérance* du 7 octobre 1847, où il était reproché à la littérature protestante son caractère trop « dogmatique et pratique » ajoutait : « ...On a été quelquefois chercher loin ce qui se trouvait tout près et... on a évoqué des souvenirs étrangers quand il n'y avait qu'à évoquer les souvenirs de la patrie... N'était-ce pas beaucoup plus simple ; n'eut-il pas été beaucoup plus intéressant de prendre pour sujet d'étude les événements ou les personnes de notre histoire plutôt que ceux d'Angleterre ou d'Allemagne ?... Il est grand temps qu'à la littérature édifiante s'ajoute ce que nous appellerions la littérature savante, si nous n'avions

(9) Victor Hugo, *Choses Vues.*

(10) *Bull. pr. fr.* I (1852), p. 302, note 2.

peur que ce mot parût trop ambitieux... N'avons-nous pas dans nos Annales beaucoup de faits remarquables et beaucoup de vies édifiantes ? Pourquoi ne pas compulser les annales paternelles et pourquoi ne pas exploiter nos propres trésors... Que notre littérature puise dans la mine à peu près vierge de notre histoire religieuse ; elle y trouvera de grandes richesses qui y restent ignorées ; qu'elle s'attache à rappeler les souvenirs de certains événements et de certains hommes et qu'elle se serve de la piété des pères pour ranimer la piété des enfants. Elle a là un moyen d'influence qu'elle chercherait vainement ailleurs, les souvenirs de notre église feront toujours palpiter nos cœurs ; cette corde heureusement est encore une corde sensible... »

Il faut, poursuivait le rédacteur de *l'Espérance*, il faut faire connaître à la France « les trésors que nous possédons et que nous-mêmes ne connaissons pas encore. Les documents sont là, il n'y a qu'à téndre les mains pour les prendre, et quant à ceux qu'on ignore, les explorateurs ne manqueront pas ». Et il ajoutait : « Il n'y a qu'une Société qui puisse tenter une si grande entreprise... Ce projet deviendrait exécution facile si tout le monde s'entendait et s'unissais, ce qui serait si naturel, dans une œuvre de cette nature. L'idée que nous exprimons n'est pas nouvelle ; nous la croyons bonne et nous espérons qu'elle réussira bien qu'elle ait déjà échoué ».

Entre temps, Charles Read avait eu une conversation, vers 1839, avec le pasteur Emilien Frossard (11), au cours de laquelle la création d'une Société d'histoire protestante avait été envisagée.

Peu arrêtée, sans doute, et vague, l'idée devait se préciser, se développer et mûrir. Ce fut, néanmoins, le 15 octobre 1849, seulement, dans les *Archives évangéliques*, éditées par lui, que le pasteur Emilien Frossard publia un programme et un plan de travail constructif.

Après avoir repris les condidérations générales, précédemment formulées par le pasteur Massé et par *l'Espérance*.

---

(11) Le pasteur Emilien Frossard (1803-1881), père de Charles Frossard (1827-1902), qui s'associa de cœur à la Société dès le second bulletin, où il donna la première de ses nombreuses études, membre du Comité de 1869 à 1902 (voir *Bull. pr. fr.* LI (1902), pp. 575-576). Le pasteur Emilien Frossard avait notamment, de son côté, organisé l'œuvre des aumôniers protestants lors de la guerre de Crimée (Voir *Bull. pr. fr.*, XXX (1891), p. 93, qui cite à nouveau un passage des *Archives évangéliques*, de 1849.

le pasteur Emilien Frossard spécifiait que s'il était déjà tard pour agir, bien des monuments précieux pouvaient être encore sauvés « de l'entière et irréparable ruine qui les menace ».

Pour cela, il fallait « l'action constante et vigilante d'une Société d'Archéologie protestante, qui pourrait avoir son centre d'action à Paris et ses correspondants dans toutes les provinces, où se trouvaient des protestants de langue française ». Les hommes ne manqueraient pas à cette œuvre. On ne serait limité dans le choix par aucune considération de conviction religieuse ou de préférence nationale, orthodoxes ou non orthodoxes, nationaux ou indépendants, Français ou Anglais, Allemands ou Suisses ; « ...même, dans une certaine limite, protestant ou catholique, tous ceux qui accordent quelque intérêt scientifique à l'histoire de la Réforme française, apporteraient le concours de leurs lumières et de leur activité ».

Avec la même largeur de vues, la même clairvoyance, le pasteur Emilien Frossard précisait le rôle de la future société. « ...Il faudrait tout réunir : manuscrits, correspondances, arrêts judiciaires, mémoires, placets, discours, affiches, gravures, chants populaires, musique sacrée, médailles, portraits, sceaux, ouvrages imprimés de toutes les époques, etc., etc. Tels seraient les objets qui viendraient enrichir les casiers du Musée et de la Bibliothèque archéologique protestante. On verrait ainsi abonder les collecteurs. Le premier acte de la Société serait, sans doute, de nommer un agent qui se rendrait dans tous les lieux où l'on soupçonnerait l'existence de quelque dépôt de documents ; il en ferait l'inventaire, s'efforcerait de réunir et d'acquérir à la Société les matériaux épars qui se perdent ; quant aux collections qu'il serait bon de laisser dans les localités dont elles constituent les fastes ecclésiastiques, l'agent en recueillerait des catalogues et peut-être, plus tard, des copies... ».

Relevé et approuvé dans le journal *Le Lien* par Charles Coquerel, cet appel semble avoir provoqué de fortes résonnances. Il provoqua des échos d'autant plus nombreux que d'autres feuilles religieuses, dont les *Archives du Christianisme* et le *Semeur* avaient de leur côté déjà manifesté le désir de voir se réveiller le goût des recherches historiques sur leur passé parmi les protestants.

L'annonce de plusieurs ouvrages en préparation, les circulaires envoyées par le Directoire de la Confession d'Augs-

bourg et par le ministère des Cultes aux pasteurs des églises protestantes de France, afin de leur demander la communication des renseignements historiques et statistiques « de nature à faire apprécier d'une manière complète et intéressante le champ de travail de chacun d'eux » (12), ne firent que renforcer les tendances manifestées de toutes parts, principalement depuis la publication, en 1850, de l'*Histoire des Protestants de France*, par Guillaume de Félice (13).

Une lettre du pasteur J.-P. Hugues, d'Anduze (14), dans *Le Lien*, du 21 février 1852, signalant quelques sources manuscrites ou imprimées de l'histoire générale du Protestantisme et rappelant les mines précieuses que pouvaient constituer les Archives des Intendances de province ainsi que les registres de délibération des communes, acheva de montrer que les temps d'agir étaient proches. Ceci fut confirmé par une lettre de M. Alphonse Lagarde, avocat, dans *l'Espérance* du 4 mars 1852, relatant sa proposition, l'année précédente, « à quelques pasteurs de s'occuper de recherches historiques et statistiques sur la Réformation religieuse du XVIe siècle », à laquelle était joint un règlement pour la formation d'un Comité.

Le projet de fonder une Faculté de Théologie protestante à Paris venait d'échouer, malgré Guizot, et il parut d'autant plus opportun de concentrer l'intérêt historique, de réunir des témoignages, de fournir aux études un centre, une direction, des matériaux, ou même des collections de livres et de documents anciens, que l'heure semblait assez obscure.

« Les erreurs d'une jeune république, née peut-être prématurément, avaient jeté le pays dans une réaction de conservatisme apeuré. On se réfugiait sous toutes les autorités qui paraissaient nécessaires à la vie. Ces heures ne sont jamais bonnes pour le protestantisme. On le représente alors comme un dissolvant des forces religieuses et

---

(12) Voir pour plus de détails, *L'Espérance* du 1er avril 1852, p. 55.

(13) Guillaume de Félice (1802-1871). Voir *Bull. pr. fr.* XIX-XX (1870-1871), p. 565, qui fut doyen de la Faculté de théologie, de Montauban. Son fils, le pasteur Paul de Félice (1847-1911) voir *Bull. pr. fr.*, LX (1911), p. 93, l'auteur des *Protestants d'autrefois* (1896-1891, 4 vol., in-18) était, comme on le sait, le père du pasteur Ph. de Félice, ancien doyen de la Faculté de Théologie, le dévoué et actif secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français depuis 1941.

sociales, comme l'introducteur de libertés dangereuses et l'on fait bloc contre lui, au nom de toutes les inquiétudes et de tous les intérêts coalisés » (14).

On ne pouvait mieux répondre à ces attaques périodiques qu'en leur opposant des faits, en rétablissant la vérité telle qu'elle existait, en faisant œuvre d'historiens et non d'apologistes. Car, comme le disait encore John Viénot, lors du Jubilé du soixante-quinzième anniversaire de la Société, « si le protestantisme français restait sans erreur, si son histoire restait sans inconséquence et sans tache, ce serait là un des miracles historiques dont l'humanité ne connaît pas d'exemple » (15).

Sollicité de réaliser le programme qu'il avait exposé dans *l'Espérance* en 1847, le pasteur Emilien Frossard se récusa, tout en promettant sa participation et son appui aux efforts à effectuer. Ils n'allaient plus tarder, cette fois, à être entrepris et menés à bonne fin sous l'active impulsion de l'interlocuteur du pasteur Emilien Frossard, vers 1839, de Charles Read.

D'origine écossaise par son père, Charles Read « descendait, par sa mère, du dernier commissaire de France à Saint-Domingue, qui, après avoir failli y être assassiné, n'avait échappé à l'échafaud, à Paris, que grâce à la chute de Robespierre. Cette ascendance avait fait de lui un ennemi de toutes les formes du despotisme politique ou religieux, un avocat des idées de liberté et de justice ».

Charles Read, qui naquit à Paris, en 1819, après de brillantes études, avait passé quelques années en province, à Montélimar et à Montargis, d'abord comme substitut, puis à Blaye et à Villeneuve-d'Agen, comme sous-préfet. La violente secousse politique de 1848 limita soudainement sa carrière et le fit entrer dans l'administration active. En 1849, il fut amené à accepter la succession des Georges Cuvier, des Auguste Laffon de Ladébat, fils d'un fondateur de la Société biblique, des Frédéric Cuvier au département ministériel des Cultes non catholiques.

Après avoir réorganisé l'administration de l'Eglise luthérienne d'Alsace, Charles Read s'efforça d'obtenir du gouvernement différentes modifications au régime fixé par les

(14) J.-P. Hugues (1866-1877), voir *Bull. pr. fr.*, XXVI (1877), p. 191. En 1856 et en 1857 il procéda, selon le programme fixé par le pasteur Frossard, à de fructueuses enquêtes en Hollande, ainsi qu'on le verra, et en France.

(15) John Viénot, *Bull. pr. fr.*, LXXVI (1927), pp. 325 et 326.

articles organiques de l'an X (avril 1802), que souhaitaient les représentants des églises réformées : rétablissement des paroisses supprimées par la loi de l'an X, élection des laïques par le suffrage universel, maintien des synodes particuliers avec augmentation du nombre des délégués et rétablissement du Synode général (16). En raison de la politique instable du prince-président, presqu'à la veille de se transformer en Napoléon III, Charles Read n'avait pu réussir qu'en partie ; néanmoins, le décret-loi du 28 mars 1852, complété par un arrêté du 10 septembre suivant, établissait des Consistoires particuliers ou « conseils presbytéraux », ainsi que les divisions consistoriales et substitua le suffrage universel à l'élection par les Consistoires (17).

Possédant une grande expérience des hommes et des choses, partant, un peu désabusé, Charles Read était profondément attaché au passé et capable de « s'enthousiasmer pour les belles choses du présent ainsi que d'avoir, malgré tout, foi dans l'avenir » (18).

Devenu en 1857, chef du Contentieux de la ville de Paris et, en 1867, directeur du Service des Travaux historiques, Charles Read contribuera également à la création d'un musée municipal devenu le musée Carnavalet ; il devait également préserver de la destruction les Arènes de Lutèce.

Auteur de travaux scientifiques appréciés, doué surtout de cet instinct spécial, de ce discernement subtil et spontané qui favorisent la découverte des textes inédits, il allait encore fonder en 1863, sous le pseudonyme de Carle de Rast, l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (19). Cet *Intermédiaire*... qui, après avoir failli disparaître dans la tragédie de 1939-1945, continue à faire la joie et le bonheur de ces érudits modestes, appliqués et consciencieux, que des esprits malveillants, emplis de mauvaises pensées pour de bons motifs, qualifient parfois un peu trop dédaigneusement de « rats de bibliothèques ».

---

(16) *Bull. pr. fr.*, LXXVI (1927), p. 332. Allocution du pasteur N. Weiss, lors du soixante-quinzième anniversaire de la Société.

(17) Voir l'*Espérance*, avril et 2 octobre 1852.

(18) Voir à son sujet le *Bull. pr. fr.*, XLVIII (1899), l'allocution de Ch. Waddington à l'Assemblée générale de 1892 et l'*Intermédiaire des Chercheurs et des curieux*, vol. XXXIX, n° 821, 10 janvier 1899, vol. 53-54.

(19) Les papiers de Charles Read à la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français conservent un dossier relatif à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, de 1863 à 1883 (816[21]).

Ce fut dans les premiers jours de 1852, un dimanche, en sortant du temple de l'Oratoire, devait relater, bien plus tard, Charles Waddington (20), que « Charles Read m'exposa pour la première fois son projet de constituer une Société d'études historiques, dans le but de faire revivre pour nos églises protestantes le passé glorieux, mais très mal connu, du protestantisme français... ».

A la suite de divers entretiens préalables, le Comité fondateur de la Société fut définitivement constitué au début du mois d'avril suivant (21). Il comportait douze membres appartenant aux différentes nuances du protestantisme français. C'étaient « Christian Bartholmes, docteur ès-lettres, membre correspondant de l'Académie de Berlin, de Turin, etc., auteur de *Jordano Bruno*, etc. ; Maurice Block, statisticien, attaché au ministère de l'Agriculture et du Commerce, collaborateur du *Moniteur universel* », destiné à faire partie de l'Académie des Sciences politiques et morales (22) ; « Ath. Coquerel fils, pasteur-suffragant de l'église réformée de Paris ; Eug. Haag, homme de lettres, auteur de la *France Protestante* ; Henri Lutteroth, ancien directeur du *Semeur* ; Adolphe Monod, l'un des pasteurs de l'église réformée de Paris ; Félix Pécaut, professeur à Paris ; Charles Read, chef du service des Cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, secrétaire du Conseil central des églises réformées ; Martin Rollin, ancien pasteur, vice-président du Consistoire de Caen, membre du Conseil central des églises réformées ; Ed. Verny, l'un des pasteurs de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg à Paris ; Waddington-Kastus, professeur agrégé de philosophie à la Faculté des lettres de Paris », qui, devenu membre de l'Institut, président honoraire de la Société, vivra jusqu'à l'âge de quatre-vingt quinze ans, et aura seul, parmi les fondateurs, le privilège d'être présent aux fêtes du Cinquantenaire en 1902 (23) ; Ch. Weiss, professeur d'histoire, auteur de *l'Espagne depuis Philippe II*, etc. ».

---

(20) A l'Assemblée générale de 1899, *Bull. pr. fr.* XLVIII (1899), p. 116.

(21) L'annonce de la fondation de la Société fut faite par *Le Lien* dans son numéro du 10 avril (pp. 485-486) et par l'*Espérance*.

(22) Maurice Block (+ 1901), absorbé par ses travaux d'économie politique et de statistique ne s'occupa pas d'histoire protestante, mais il demeura toujours très attaché à la Société (voir *Bull. pr. fr.*, L (1901), p. 112.

Au cours de plusieurs séances préparatoires, le Comité discuta et adopta un règlement, ainsi qu'un cadre des travaux.

S'étant définitivement constitué, le Comité nomma dans son sein, en exécution de l'article 13 des statuts, Charles Read, président, Charles Weiss, vice-président et Eugène Haag, secrétaire.

Il fut ensuite unanimement décidé « que par déférence pour l'illustre auteur du *Cours d'Histoire moderne,* M. Guizot, la présidence honoraire de la Société lui serait offerte ». Deux membres se chargèrent de lui rendre visite à cet effet. Leur démarche fut accueillie avec sympathie et « M. Guizot » voulut bien « accorder sa pleine et entière approbation à l'entreprise de la Société et adhérer à la demande du Comité fondateur ».

Celui-ci, dans ses séances des 18 et 22 avril, 27 mai, 17 juin et 8 juillet, s'appliqua à développer son œuvre en statuant à propos des diverses questions d'exécution qui lui étaient présentées.

Auparavant, le 20 mai, une lettre avait été adressée au préfet pour lui donner avis de la formation de la future Société et réclamer l'autorisation d'en réunir les membres susceptibles de grouper plus de vingt personnes.

Cette simple formalité donna lieu à un incident assez singulier, qui aurait pu avoir de fâcheuses suites, comme Charles Read devait le révéler de longues années plus tard (24). Après l'envoi de la lettre en question, Read reçut à son domicile notification du commissaire de police « d'une longue pancarte » et « d'un arrêté préfectoral hérissé de verbeux considérants avec conclusion négative » ! On venait alors de constituer un Ministère de la Police et celui-ci, dans son zèle néophyte, fut assez peu perspicace pour voir « quelque chose de politique « dans le cadre des travaux de la nouvelle Société. « Que faire, disait Charles Read, en évoquant ce qui n'était plus qu'un piquant souvenir ? Je me décidai tout seul à faire quelque chose de bien simple, je mis le papier dans ma poche, ou plutôt l'enterrai dans le carton de nos archives naissantes, et oncques n'en fit mention ni n'en tint compte ».

---

(23) Ch. Waddington (1819-1914). Voir *Bull. pr. fr.,* LXXXVII (1914), pp. 191-192.

(24) A l'Assemblée générale de 1892, *Bull. pr. fr.,* XXXXI (1892), pp. 230-231.

Enfin, selon l'exemple donné par la Société de l'Histoire de France, laquelle avait comme sceau « un de ces flambeaux antiques qui passaient de main en main, pour exprimer l'échange mutuel des connaissances mises en commun », le Comité fit choix « d'un timbre représentant le soleil levant qui éclaire l'Océan de ses premiers rayons, avec une croix en haut du ciel, imité du sceau du Comité des Traductions orientales de Londres, auquel était associée la devise de Genève réformée : *Post tenebras lux* ».

La Société de l'Histoire du Protestantisme français était née.

CHAPITRE II

LA PRESIDENCE DE CHARLES READ (1852-1865)

La France protestante des frères Haag

« *La Société de l'Histoire du Protestantisme français* a pour but de rechercher, de recueillir et de faire connaître tous les documents, inédits ou imprimés, qui intéressent l'histoire des églises protestantes de langue française. »

Tel est le premier article des Statuts, comme le rappelait la notice publiée en 1876 sur l'histoire de la Société.

Ses recherches, poursuivait l'article deux, « portent, non seulement sur les affaires intérieures des Eglises, mais sur les rapports des protestants avec le gouvernement, sur la vie des hommes célèbres appartenant à la communion évangélique, sur leurs travaux de littérature, de science ou d'art, en un mot sur tout ce qui est relatif aux origines de la réforme française et à l'état de protestantisme français, dans le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècles. Elle s'occupe aussi de l'histoire des Eglises d'origine allemande devenues françaises par annexion de territoires, et des tentatives faites pour introduire la réforme en Italie ou en Espagne ».

Ayant un objectif ainsi strictement déterminé et fixé,

la Société s'interdisait « toute discussion qui ne se rattacherait pas directement à l'histoire du protestantisme ».

Afin de mieux approcher de ses buts, elle se proposait d'établir « des relations suivies avec les sociétés étrangères qui se livrent à des travaux analogues aux siens, particulièrement dans les pays où les protestants français ont trouvé un *refuge* après la Révocation de l'Edit de Nantes.

Elle accueillera avec reconnaissance, explique l'article 5, « les communications et les dons qui lui seront faits, et en rendra compte dans le *Bulletin* de ses travaux ».

Ce *Bulletin* devait être destiné aux membres de la Société, de nombre indéterminé, « admis sur demande par écrit, appuyée par un sociétaire et soumise au Président du Comité, qui se prononcerait sur l'admission. »

Chaque membre devait recevoir un diplôme signé par le président ainsi que par le secrétaire (1) et verser un droit d'admission de dix francs. Indépendamment des dons de diverses natures qui pouvaient être offerts à la Société, pour ses archives ou son fonds commun, tout membre était invité à souscrire une cotisation annuelle de cinq francs, susceptible d'être réduite de moitié pour les pasteurs.

L'année sociale commencerait le 1er avril ; chaque année, après les fêtes de Pâques, les membres de la Société seraient convoqués en assemblée générale afin d'entendre un rapport destiné à être publié, établi par le Comité et des communications, également destinées à la publication.

Composé des douze membres fondateurs, le Comité avait la direction et l'administration des fonds. Il lui revenait la mission de choisir le président, le vice-président et le secrétaire général ainsi que l'obligation de tenir séance une fois par mois.

Le Comité se proposait de publier un *Bulletin* ou compte rendu périodique de ses travaux, adressés à tous les membres. Il avait, en outre, le projet d'éditer un *Recueil* contenant, en tout ou en partie, les documents, mémoires et rapports, dont le Comité aurait décidé la

---

(1) La formule de diplôme avait été adoptée en ces termes : *La Société... etc. ...a admis au nombre de ses membres dans la séance du..., M..., et l'invite à communiquer tout ce qui pourrait éclairer le passé de la Réforme française et avancer une œuvre qui intéresse la piété évangélique autant que le progrès des études historiques. — En foi de quoi, le présent diplôme lui a été délivré. — Fait à Paris...*, etc.

publication. Il était stipulé que ce *Recueil* pourrait être adressé à prix réduit aux membres qui en feraient la demande.

A la suite de ces mesures d'ordre général, régissant l'organisation et la vie intérieure de la Société, le cadre de ses travaux fut établi avec non moins de précision et de méthode.

Il devait assembler trois grandes sections principales développant le programme fixé par l'article deux des Statuts. C'étaient, premièrement, *l'Histoire religieuse et ecclésiastique*, secondement, *l'Histoire littéraire et scientifique*, troisièmement, *l'Histoire politique et économique*, elles-mêmes subdivisées en différentes rubliques.

Pour l'*Histoire religieuse et ecclésiastique*, elles comprenaient les origines générales et locales de la Réforme, le dépouillement des registres des Consistoires, des diaconats ou des registres de baptêmes, la production des actes des Synodes nationaux et provinciaux.

A l'*Histoire littéraire et scientifique* étaient rattachés, non seulement l'identification et l'examen des manuscrits consacrés à l'histoire religieuse et politique du protestantisme français, mais aussi l'étude des sermons et des dissertations théologiques, la recherche et le catalogue dans les bibliothèques publiques ou privées des ouvrages rédigés par des protestants français, dans leur pays ou à l'étranger, l'évocation des progrès et découvertes accomplis dans les arts et sciences par des protestants français.

Quant à l'*Histoire politique et économique*, elle englobait la recherche ou la copie des procès-verbaux relatifs aux assemblées politiques ou aux assemblées de cercle, les traditions relatives aux Siège et batailles, les Traités, ordonnances, arrêts des Parlements et des Chambres miparties, la liste des gouverneurs des places de sûreté depuis Henri III jusqu'à Louis XIII, les rapports de la population protestante et catholique des villes occupées par des protestants, les questions relatives aux Réfugiés, l'impulsion donnée par les protestants à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, en enfin, des renseignements généraux de statistique.

Adressée à tous les pasteurs et professeurs des églises protestantes de langue française, la circulaire, datée de juin 1852, donnant les précisions qui précèdent, fut accueillie avec faveur.

Les journaux protestants, de leur côté, s'efforcèrent de la propager dans la mesure du possible. Elle ne fut pas seulement signalée ou reproduite par les journaux parisiens, l'*Espérance*, le *Lien* et le *Témoignage* en tête, mais encore par des journaux paraissant dans les départements comme le *Témoin de la Vérité*, de Saintes, l'*Echo du monde chrétien*, de Fontainebleau et les *Archives évangéliques*, de Bagnères.

Il en fut de même à l'étranger. Un journal hollandais, *De Evangelische Kerkbode*, d'Amsterdam, en date du 23 avril, traduisit les statuts en entier et exprima sa satisfaction « d'une entreprise qui ne mérite pas seulement la plus vive adhésion du protestantisme tout entier, mais qui peut compter sur la sympathie et la coopération de tous les gens de bien, soit à cause de l'utilité de son but, soit à cause de l'influence considérable avec laquelle elle se présente ».

En Angleterre, le *Guardian*, journal de la Haute Eglise, manifesta également une vive approbation et le *Record*, journal de l'opinion appelée Evangélique ou Basse Eglise, fit de même.

Entre temps, stimulés par ces innombrables marques d'approbation, les érudits s'étaient mis au travail.

Tous les membres du Comité et de nombreux collaborateurs français et étrangers rivalisèrent de zèle pour signaler les faits ou les documents propres à éclairer quelques points de l'histoire du Protestantisme en France.

A Paris, devait dire Charles Waddington, à l'Assemblée générale de 1899, « nous étions trois ou quatre qui nous employâmes avec une ardeur de néophytes à la composition quelque peu incohérente du *Bulletin :* Eugène Haag d'abord qui, avec son frère Emile, publia cette même année le troisième volume de la *France protestante*, et qui avait en portefeuille une foule de notices biographiques préparées pour les volumes suivants ; puis, Charles Weiss, occupé, de son côté, à faire imprimer son *Histoire des réfugiés de France ;* Christian Barthomess, toujours prêt à communiquer les pièces rares dont il avait des corbeilles pleines. Pour ma part, ayant écrit en 1848 pour le doctorat ès-lettres une longue thèse latine sur *Ramus et son*

(2) *Bull. pr. fr.*, XXXXVIII (1899), p. 117.

temps et préparant sur le même sujet un volume en français qui ne parut qu'en 1855, ma contribution se composait de notes sur le Collège de France et l'Université de Paris, sur le cardinal de Lorraine et les commencements de la Ligue, et, en général, sur les hommes et les événements du XVI[e] siècle. Mais le principal, le véritable rédacteur du *Bulletin* fut tout d'abord son fondateur [Charles Read], l'ardent porte-drapeau dont l'élan passionné vers nos ancêtres religieux nous avait tous gagnés et entraînés. Tandis que notre collaboration était intermittente et subordonnée aux occupations de chacun, lui se donnait tout entier, de sorte que, naturellement grâce à son incessante activité, il devint bientôt à lui seul tout le Comité, j'ai presque dit toute la Société, fouillant et faisant fouiller partout archives et bibiothèques, registres officiels et papiers de familles, puisant à toutes les sources manuscrites ou imprimées, ajoutant aux documents ainsi recueillis des commentaires généralement très succincts, enfin répartissant le tout entre les trois derniers siècles qui étaient uniformément représentés dans chaque livraison, et dont il aurait voulu pouvoir scruter le moindre détail ».

La division des cahiers, d'un ou plusieurs numéros, parfois illustrés de quelques gravures sur bois, et dont douze numéros devaient constituer le *Bulletin annuel,* avait été réparti de façon qui suit : *Compte rendu des travaux du Comité. — Liste courante des membres. — Correspondance. — Chronique et Mémorial. — Bibliothèque historique du Protestantisme français. — Bibliographe contemporaine. — Extraits et analyses d'imprimés. — Notices biographiques et historiques. — Pièces originales et inédites* (3).

Développant dans l'ensemble ce programme, la première livraison du *Bulletin* éditée sous une couverture jaune pâle, par l'agence générale de la Société, 3, rue Laffitte, qui comptait soixante-quatre pages, est datée de juin et de juillet 1852.

Elle porte une double épigramme empruntée à Jeanne

(3) Circulaire du Comité, date de juin 1852. *Bull. pr. fr.,* t. I (1852), p. 14.

d'Albret, la pieuse reine de Navarre et à Bernard Palissy (4) de même que le texte du prophète Zacharie : « *Vos Pères où sont-ils ?* »

Les Préliminaires formaient une indispensable introduction exposant les antécédants. Ils étaient suivis du rappel de la formation de la Société, de ses statuts, du cadre de ses travaux et de la circulaire du Comité fondateur. Ils donnaient aussi les noms des membres de un à cent, dans l'ordre de leur inscription, F. Guizot, en tête, liste destinée à être continuée dans les fascicules suivants. A ces diverses informations s'ajoutaient les comptes rendus du Comité, le résumé de la Correspondance reçue au cours des mois d'avril et de mai, et, enfin, des documents inédits ou originaux répartis par siècle ainsi que des notes bibliographiques encore succinctes.

Les extraits de la Correspondance mettaient à même de constater avec quel intérêt, on pourrait même dire, avec quel enthousiasme l'œuvre était accueillie. Elle ne suscitait pas seulement l'attention des Réformés, mais aussi celle de catholiques romains, tel François-Auguste Mignet (1796-1884), ami intime d'Adolphe Thiers et spécialiste du XVI[e] siècle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, tel Adolphe Dureau de la Malle, membre de l'Académie des Inscriptions, connu par ses travaux sur l'Antiquité.

Tous deux avaient tenu à s'inscrire parmi les premiers membres, ainsi que le souligne l'*Espérance* du 3 juin 1852.

Des chercheurs s'offraient même où l'on n'espérait pas en rencontrer (5) ; des savants qui depuis longtemps pour-

---

(4) « Et quant au premier point sur la réformation que j'ay commencé et que j'ay délibéré continuer par la grace de Dieu. — Je l'ay apprinse par la Bible que je lis plus que les docteurs... et n'ay point entrepri de planter nouvelle religion en mes païs. sinon y restaurer les ruines de l'ancienne. Ie ne fay rien par force... Dieu me monstre des exemples... » *Jeanne d'Albret, au cardinal d'Armagnac*, lettre du 18 aoust 1533 : « Je trouverois bon, qu'en chascune ville, il y eust personnes députées pour escrire fidèlement les actes qui ont esté fait durant ces troubles : et par tel moyen, la verité pourroit estre réduite en un volume, et pour ceste cause, Ie m'en vay commencer à l'en faire un bien petit narré, non par du tout, mais d'une partie du commencement de l'Eglise réformée ». (Bernard Palissy Recepte veritable, etc., La Rochelle, 1563, page 103). Ces deux épigraphes furent conservés jusqu'en 1865.

(5) Ces lignes et les suivantes reproduisent en partie, des passages de la *Notice sur la Société de l'Histoire du protestantisme français*, 1852-1872, publié par le Comité en 1874.

suivaient en silence leurs investigations, redoublaient d'ardeur en ne se trouvant plus isolés et faisaient part de leurs projets, des résultats obtenus, de leurs vœux.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le premier appel et déjà les documents précieux, les mentions du plus haut intérêt étaient signalés en masse ; déjà, selon l'espoir exprimé avec les circulaires « le *Bulletin* établissait des relations entre les amis des mêmes études, dirigeait et ramenait à l'unité les recherches poursuivies dans les sillons différents, groupait dans un foyer commun les travaux partiels et locaux ».

En tête des nombreux témoignages d'intérêt qui venaient saluer la nouvelle Société se plaçait la lettre fraternelle adressée par le Consistoire de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, au nom de ces églises de Hollande, « qui n'oubliaient pas leurs étroits rapports de foi et d'organisation avec leurs sœurs de France avant l'époque de vos malheurs, qui ont accueilli dans leur sein un si grand nombre de victimes de la Révocation de l'Edit de Nantes, et qui, après avoir pris la part du cœur aux souffrances et à la sainte constance des Confesseurs du désert, assistent maintenant avec joie au développement remarquable de force et de lumière qui a succédé dans vos églises à leurs longs jours d'oppression et de deuil ».

Se disant « personnellement intéressé au succès » des travaux de la Société, il demandait l'admission comme membres du président et du secrétaire du consistoire de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, à inscrire sous le seul titre de leurs charges, afin que l'assemblée se trouva représentée dans la Société par « ces deux officiers de sa Table, laquelle se renouvelle tous les mois ».

Des lettres semblables devaient parvenir un peu plus tard, envoyées par l'Eglise Réformée française de Francfort-sur-le-Mein (15 décembre 1952), la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève (26 janvier 1853), qui adressait les huit volumes de ses Mémoires et dont le Secrétaire s'inscrivait en son nom personnel, ou par le Consistoire des Eglises wallonnes de Rotterdam (28 mars 1853).

Les livraisons isolées ou groupant deux numéros, qui se succédèrent jusqu'au mois d'août suivant, période fixée pour la clôture de l'année en cours, apportent des pièces originales non moins marquantes que les précédentes et des renseignements appréciables.

Dans leur nombre, on distingue particulièrement, en ce qui concerne le XVIe siècle, la *Préface de Calvin pour les Psaumes de Clément Marot* (1543) ne figurant que dans les anciennes éditions du Psautier ou dans les vieilles Bibles, une *Lettre inédite de Calvin à Pierre Martyr* (1560). *Le Testament olographe de l'amiral de Coligny* (1569), *Bernard Palissy considéré comme évangéliste ou prédicateur de la Réforme et comme écrivain*, avec son récit de la fondation de l'Eglise réformée de Saintes d'après l'édition originale et avec les notes manuscrites de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale ou l'inappréciable *Lettre de Théodore de Bèze à Henri IV* pour le détourner de l'abjuration (1593), sans oublier de nombreux autres inédits.

La valeur de ces diverses découvertes, qui enrichissaient autant le patrimoine de l'érudition en général que celui de l'Histoire du Protestantisme, devait être souligné par le Président au cours de la première assemblée générale tenue selon les statuts au mois d'avril 1853.

Par suite d'une modification qu'imposèrent des circonstances non prévues, elle ne put avoir lieu à l'Oratoire. On fut obligé de la transférer, presque au dernier moment, à l'église luthérienne de la Rédemption, rue Chauchat, où elle se tint le 19 avril.

Bien que le changement du jour primitivement indiqué pour la réunion eut occasionné des erreurs et des contretemps, une assez notable assistance se pressait dans le temple. Un grand nombre de membres ecclésiastiques et laïques des églises protestantes des départements, la plupart appartenant déjà à la Société, étaient groupés autour du bureau et dans les tribunes. Plusieurs étrangers même étaient également présents parmi lesquels on se montrait J.-H. Koenen, membre des Etats provinciaux de la Nord-Hollande et de la Régence d'Amsterdam, ancien échevin de cette ville et membre du Consistoire de l'église wallonne. Sa présence était un gage de sympathie, car il avait été l'un des signataires de la première adhésion consistoriale reçue par la Société.

A trois heures et demie, les membres du Comité prirent place sur l'estrade. La séance ouverte, le pasteur Rodolphe Cuvier, président du Consistoire luthérien, et cousin de Georges Cuvier, invoqua la bénédiction divine, puis le président de la Société prononça son allocution.

Après avoir rendu hommage à « M. Guizot » et regretté que le grand bonheur d'entendre l'éminent historien, « qui

a donné sa haute et encourageante approbation » à la pensée de l'œuvre naissante eut été empêché par « la fâcheuse coïncidence d'autres devoirs et d'autres obligations impérieuses », il rappela avec bonheur les causes, les raisons d'être et la signification d'une association nouvelle parmi les protestants de France, créée dans un but historique.

Ayant évoqué la sympathie générale et de bon augure, qui avait accueilli cette œuvre de piété filiale, le symbole des lignes signées d'entre les noms les plus glorieux dont s'enorgueillissait la Réforme française, Jeanne d'Albret et Bernard Palissy, associé à la parole du prophète au « fronton du monument » à élever, il résuma brièvement la composition des neuf numéros, en cinq cahiers, du *Bulletin*, parus jusqu'à ce jour. Après avoir eu la peine de déplorer déjà quelques deuils, il eut la satisfaction de signaler que la Société de l'Histoire de France et d'histoire d'archéologie de Genève étaient entrées en rapport avec la Société. Des églises étrangères, des consistoires et des conseils presbytériens en nombre croissant s'abonnaient au *Bulletin* dont les souscripteurs s'élevaient à mille cinquante.

En terminant l'aperçu « des travaux » et « des espérances », le président donna successivement la parole à Christian Bartholemess, à Ch. Waddington et à Charles Weiss.

Le premier entretint l'auditoire de la *Vie et du caractère du Président Pierre de la Place*, le second, de la *Religion de Leibnitz*, et le troisième lut une *Appréciation générale des Conséquences de la Révocation de l'Edit de Nantes*, conclusion de l'ouvrage qu'il préparait sur l'*Histoire des réfugiés de France.*

Ce dernier exposé ne s'acheva qu'à plus de six heures et le manque de temps obligea à renoncer aux communications orales que plusieurs membres avaient l'intention de faire à l'Assemblée.

Une prière, prononcée par le pasteur Edouard Verny, membre du Comité, qui, un an plus tard à peine, devait inopinément succomber en chaire, à l'église luthérienne Saint-Thomas de Strasbourg, clôtura la séance (6).

Son ordonnance prévue par les Statuts et complétée, à partir de 1854, par un rapport du trésorier, devait demeu-

---

(6) Le professeur John Viénot consacre un exposé au pasteur Ed. Verny, lorsque la Société de l'Histoire du Protestantisme français tint sa 3e assemblée générale à l'Eglise de la Rédemption, en 1927.

rer celle des assemblées générales suivantes, tenues alternativement à l'Oratoire et à la Rédemption, puis, par la suite exclusivement à l'Oratoire.

En 1854, les membres de la Société entendront ainsi Anathase Coquerel fils, Ad. Schaeffer et Christian Bartholmess parler de la *Vie et de la mort du martyr Walfrang Schuch*, de *Madame Duplessis-Mornay*, du *Grand Beausobre et de ses amis*. Au cours des années suivantes, on peut mentionner parmi tant de doctes exposés effectués jusqu'en 1865, ceux de Jules Bonnet sur *Idelette de Bure, femme de Calvin* (1856), sur les *Derniers Jours de Lefèvre d'Etaples* (1862), sur les *Amitiés de Calvin* (1864), d'Anathase Coquerel fils sur les *Procès de la famille de Calas* (1856) et sur *Jean Fabre, « l'Honnête Criminel »* (1855), du professeur Schmidt, relative au *Mysticisme quiétiste en France au début de la Réforme* (1858), ou de *Henri* Bordier consacré à *Un grand* artiste huguenot, *Jean Petitot* (1861).

Trois ans après sa fondation, le succès théorique de la Société de l'Histoire du Protestantisme français semblait assuré. Et, Charles Read eut la satisfaction, lors de l'Assemblée générale, en 1855, d'établir un appréciable bilan de son activité, concentrée dans la publication qui était sa raison même d'être.

Les extraits de son discours qui suivent ne sont pas inutiles. Plus qu'un résumé, de brèves mentions, ils soulignent les conceptions et la compréhension de l'histoire, la liberté particulière d'opinion comme la piété des gloires du passé protestant que les premiers collaborateurs du *Bulletin* manifestèrent ou surent faire prévaloir, l'ardent souci de la vérité qui commandait leurs recherches et leurs efforts.

Enumérons, disait Charles Read, « en les rapprochant, en les groupant, en indiquant leurs liens respectifs, les principaux sujets, que jusqu'ici nous avons touchés, les catégories diverses que nous avons abordées, suivant les hasards de notre revue rétrospective, véritable voyage de recherches et de découvertes à travers le vaste champ de l'histoire du protestantisme français.

En premier lieu, il convint de placer les questions d'organisation religieuse et ecclésiastique, et celles de législation civile. ...Déjà d'assez nombreuses pièces nous ont permis d'indiquer ces différentes phases... de notre histoire. Nous n'avons qu'à rapprocher les articles sur la police des consistoires et diaconats ; sur les galères royales ; sur l'état civil

des protestants du Désert ; sur les baptêmes administrés « de par le roi, la loi et la justice » ; sur les cimetières, inhumation, réinhumation des protestants, sur les promoteurs de l'édit de 1787...

...Nous n'avons peut-être pas entamé de question plus neuve, plus importante que celle de ces grands établissements d'instruction publique que nos pères avaient créés dans plusieurs de leurs villes, et qui atteignirent un si grand renom. Leur histoire est restée à faire, et elle présente les plus grandes difficultés. Nous nous sommes attachés à provoquer les investigations de nos amis sur ce beau sujet, et nous avons déjà eu la satisfaction de pouvoir rassembler successivement un utile travail d'ensemble de M. le professeur Nicolas et des notices particulières dues aux soins de MM. Marchegay, Borel et Lourde-Rocheblave sur les Académies de Saumur, de Nîmes et d'Orange...

...Des questions d'histoire proprement dite, des points d'histoire politique, des épisodes que présentent nos annales, le nombre est considérable et longue aussi est la liste de ceux que nous avons déjà mis en relief. La conduite et les actes des parlements à l'origine et à l'encontre de la Réformation (et dans cette catégorie la très curieuse communication de M. Dessalles tirée des registres secrets du Parlement de Paris en 1525) ; — de nombreux incidents relatifs à la Saint-Barthélemy et à la révocation de l'Edit de Nantes...., puis l'abjuration de Henri IV... Enfin, les assemblées et les Synodes du Désert, ces nobles assises du protestantisme sous la croix... Voilà, certes, de belles pages de nos annales, et déjà, il nous a été donné de les éclairer, à plusieurs reprises, par de nouveaux témoignages...

...En même temps que nous nous sommes occupés [des] confesseurs, demeurés dans leur patrie, où on les mettait hors la loi et d'où on les empêchait de sortir, nous avons suivi ceux qui parviennent à quitter la France et non moins à plaindre sans doute de ce bannissement tout à la fois volontaire et forcé, allèrent rendre témoignage dans les pays étrangers. Nous réclamons partout les nombreux descendants de ces réfugiés, heureux lorsqu'il nous arrive de déchiffrer le nom et les armoiries de quelqu'un d'entre eux sous la mousse d'une pierre sépulcrale, comme le puritain d'Ecosse, qui recherchait pieusement, sur les vieilles tombes des cimetières, les noms à demi-effacés des martyrs. N'est-ce pas ainsi que nous a été signalée la touchante épi-

taphe de ce réfugié, Etienne Brutel, qui dort depuis un siècle dans la terre d'exil de Stauffenberg ?

En fait d'épisodes variés et de chroniques, nous n'avons qu'à rappeler, entre autre, à vos souvenirs : la captivité de D'Andelot à Melun en 1556 ; — une scène de persécution des fidèles d'Annonay en 1635 ; — un jeûne de huguenot à la Bastille en 1676 ; — un interrogatoire de pasteur sur la sellette devant le Parlement de Toulouse, en 1683 ; — l'exécution de quatre camisards à Nîmes racontée par deux religieuses en 1704 ; — le martyre de Rochette et des trois gentilshommes verriers en 1763, etc.

...Au point de vue des caractères et des mœurs, chacun de nos lecteurs a présentes à l'esprit ces tablettes pleines de vie et d'intérêt, ces éphémérides de Casaubon, de l'Estoile, de Daniel Chamier... Nous ne pourrions, même en abrégeant, tout vous signaler. Poésies huguenotes, cantiques, prières, chansons spirituelles, stances, épîtres, sonnets, dont chacun de nos *Bulletins* offre un échantillon choisi, — rectification d'erreurs accréditées, éclaircissement de points douteux, questions de critique littéraire ou de curiosité historique que nous avons posées, chemin faisant, ou déjà traitées, par exemple : le *Psautier huguenot*, les médailles dites *marreaux* (sic), les *sceaux* des Eglises du Désert, celui de l'assemblée politique de La Rochelle,... les Index du XVIe siècle, savamment élucidés par M. de Fréville ; — enfin, les détestables éditions des Mémoires de Duplessis-Mornay et de l'Histoire ecclésiastique de Bèze, les manuscrits d'Antoine Court, d'Elie Bouhereau, etc...

...Enfin, Messieurs, nous ne nous sommes pas toujours contentés de cette publication documentaire, c'est-à-dire *fragmentaire*, partielle et analytique, qui est le propre de notre œuvre. Nous avons également saisi les occasions de faire un peu de synthèse, de montrer que si nous nous sommes imposé le devoir de faire une pubication de *pièces et de morceaux*, pour ainsi dire, et subordonnée aux chances de la récolte, nous y apportons aussi, autant que faire se peut, une certaine unité de trame, une certaine coordination qui ne saurait échapper à tout œil exercé et attentif. C'est ainsi que nous faisons de fréquents, d'incessants renvois aux articles qui ont déjà passé sous les yeux du lecteur ; que nous rattachons toutes les branches éparses et parfois luxuriantes à un tronc commun, afin que le lecteur et avec lui, l'historien, les réunisse en un faisceau uni et fort, dans l'intérêt de la vérité historique. C'est ainsi que nous avons,

de temps à autre, étudié des questions plus générales de morale et de philosophie historique, en nous basant sur un ensemble de faits, et que par exemple, nous venons de constater avec M. Alph. Jobez, *quelle fut la honteuse influence, exercée directement sur les mœurs de la nation par la révocation de l'Edit de Nantes.* De même nous avons précédemment examiné : 1° avec M. Eug. Haag, s'il est permis de soutenir *que le protestantisme ait été contraire à la charité religieuse* ; 2° avec le même, l'*opinion du XVI*ᵉ *siècle, c'exprimant par l'organe des réformateurs* ; 3° avec M. A. Lièvre, *le rôle que le clergé catholique a joué dans la révocation de l'Edit de Nantes* ; 4° avec M. Ern. Albaric, *quelle est la valeur de ce reproche banal adressé au protestantisme français d'avoir compromis le principe de l'unité nationale,* — reproche qui se retourne au contraire, et à bien juste titre, contre ceux qui nous l'adressent avec tant d'impudence...

...Telle est, Messieurs, telle est, par aperçu et à vol d'oiseau, la moisson que nous avons mise à profit ; tels sont les enseignements que l'on peut puiser dans les trois volumes que déjà nous avons livrés à la publicité. »

Dans les tomes du *Bulletin,* qui vinrent ensuite, et dont le début de l'exercice à partir du tome VIII (1859) concorde avec celui de l'année, les trois siècles de l'histoire du Protestantisme français continuèrent à être étudiés avec la même consciencieuse persévérance que dans les premières livraisons.

C'étaient, entre autres, dans les tomes IX (1860) à XIII (1864), pour le xviᵉ siècle, la *Liste des pasteurs des diverses églises* (1561), la *correspondance de Jeanne d'Albret, Charles IX et le duc d'Anjou avec la reine Elizabeth,* d'après des documents du British Museum, *La Supplique adressée par les réformés du Barrois au duc de Lorraine* (1560), *le Procès et l'enquête sur la conversion des habitants de Milhau par vote unanime* (1562), des *Lettres inédites sur le protestantisme en Champagne*, des études sur *C. Duvivier et G. d'Amours,* sur *l'Edit de Nantes en Bourbonnais.*

Pour le xviiᵉ siècle, on pouvait lire, *la Correspondance inédite du duc de Rohan au sujet de la paix d'Alais,* des *Notices sur les principales familles protestantes de Vitry,* le *Rapport officiel du commissaire du roy au XXIX*ᵉ *et dernier synode tenu à Loudun en* 1659, reproduit in-extenso au moment où les églises s'apprêtaient à célébrer, en 1859, le troisième jubilé séculaire du premier synode national, le

Journal de ce qui s'est passé au synode national d'Alençon ; le Testament du pasteur Bonafous, les Motifs de la conversion de Pierre Frotté adressés à Bossuet, la Vérité sur la date et le lieu de la mort de Salomon de Caus, le Livre manuscrit de Jean Petitot, la Procédure contre le Temple, le Refuge dans les cantons de Vaud et de Neuchatel, les *Biographies des Collot d'Escurt* et *des Spanheim.*

Pour le XVIII[e] siècle, la *Correspondance sur la condamnation de Claude d'Azémar pour avoir fait baptiser ses enfants au Désert, Un Martyr inconnu, le pasteur Dortial* (1742) ; les *Lettres inédites de trois pasteurs du Désert à l'intendant Le Nain,* celle *du pasteur Courtias,* de *deux prisonniers du château d'If et de quatre galériens,* l'*Interrogatoire à Die de deux prédicants,* l'*Inventaire des papiers manuscrits d'Antoine Court à Genève,* les *Mémoires inédits d'un homme d'Etat sur la question des mariages protestants et la tolérance* (1752), les *Mémoires d'Etat pour rétablir l'ordre dans les matières de religion* (1753), les *Pièces justificatives de l'ouvrage de Rulhière,* le *Relevé dans les mémoires du temps des préliminaires de l'édit de* 1787 ; *Les Observations de Rabaud Saint-Etienne sur le même édit,* les articles de Charles Read sur *les Cimetières protestants et les inhumations de* 1563 *à* 1792 *à Paris,* auxquels la disparition des documents originaux dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871, devait donner une inestimable valeur.

Et, à tout ceci, s'ajoutaient de nombreuses données offertes à partir du tome VI (1857) par deux nouveaux chapitres. L'un, destiné, sous le nom de *Bibliothèque historique du Protestantisme français,* à former une sorte d'inventaire des nombreux documents qu'il importait avant tout de connaître et de mettre à contributions ; l'autre, groupant dorénavant, sous le titre *Questions et réponses,* les demandes de renseignements et les solutions qu'elles provoquaient.

Lors de l'Assemblée générale de 1854, le président avait annoncé que la Société était enfin en mesure d'apporter le complément annoncé à ses travaux habituels en inaugurant le *Recueil* de documents de longue haleine, prévu par l'article 18 de ses Statuts.

Parmi les documents propres à composer cette collection le Comité fit choix en premier lieu des *Mémoires d'un réfugié de l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes. Jean Rou* (1638-1711), publiés par Francis Waddington (7), « un des ouvrages », allait dire Sainte-Beuve, « les plus

(7) Paris, 1857, 2 vol. in-8°.

remplis de particularités intéressantes sur le XVII[e] siècle religieux et littéraire ».

C'est l'autobiographie d'un Français qui vécut d'abord à Paris, puis en Angleterre et en Hollande, « dans le commerce des hommes les plus distingués, de Tessereau, d'Elie Boutereau, de Chapelain, de Ménage, de Conrart, du duc de Montausier ». Ce témoignage d'un littérateur apprécié d'un Bayle et d'un Rapin Thoyras offrait un intérêt historique d'autant plus réel que l'on ne possédait guère de mémoires spécialement protestants sur cette époque. Une quinzaine de pages, relatant des anecdotes d'un ton assez vif, avaient été tirées à part et se vendaient moyennant le supplément d'une somme de cinquante centimes.

En 1858-1859, Charles Read eut la possibilité d'éditer un second volume consacré au *Journal de voyage de Daniel Chamier à la cour de Henri IV en* 1617. Ce récit d'un ministre de Montelimar, par la suite professeur à l'Académie de Montauban, un peu arbitrairement accompagné d'innombrables notices sans beaucoup d'unité sur le personnage, présente encore un certain intérêt, en raison de ses transcriptions fidèles des propos du bon Roi et de divers détails sur la vie des protestants à Paris vers le début du XVII[e] siècle (8).

Le *Recueil* allait paraître pour la troisième et dernière fois, en 1864, en offrant les *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709)* (9), allié aux principales familles de Normandie et du pays de Caux. Astreint lors de la Révocation à « passer l'échéance par les mains du pénitencier de Notre-Dame de Rouen », Bostaquet parvint, à la suite d'une dramatique tentative, à gagner les pays du Refuge. Après avoir poursuivi une existence quelque peu errante en Hollande, en Irlande et en Angleterre, il mourut « Cappitaine à la pension de Sa Majesté Britannique ».

(8) Déjà publié dans le *Bull. pr. fr.*, II (1854), pp. 292-320, 430-446. Un portrait de Daniel Chamier est donné (p. 296), d'après une gravure sur acier en taille douce dont la planche mise à la disposition de la Société, fut reproduite grâce « à un procédé nouveau qui a reçu de son inventeur M. Gillot, le nom de *Paniconographe* et au lieu d'une gravure sur bois ou d'un cliché ordinaire « permet » un *report de taille douce sur zinc en relief,* susceptible de passer sous la presse typographique ». On se devait de relever cette curieuse mention à l'intention des personnes qui étudient les procédés de reproduction au XIX[e] s. afin d'associer la Société à l'usage de cette initiative.

(9) Isaac Dumont de Bostaquet, *Mémoires et documents inédits*, publiés par MM. Charles Read et Francis Waddington (et précédés d'une introduction historique signée Charles Read), Paris, 1864. In-8°.

Ces publications et surtout les *Mémoires de Jean Rou*, découverts à la Bibliothèque de La Haye, étaient autant d'indices des richesses huguenotes ensevelies encore à l'étranger. Aussi, le Comité, relate encore la *Notice sur la Société de l'Histoire* publiée en 1874, qui tient lieu jusqu'à cette date des procès-verbaux, malheureusement égarés, « accepta-t-il, avec reconnaissance, l'offre de M. le pasteur Hugues d'Anduze, et le mit-il à même de faire en Hollande et en Belgique, d'août à octobre 1856, une tournée de propagande et d'investigation. Le « Missionnaire » fut accueilli partout « avec la plus cordiale bienveillance ». Il visita successivement les Eglises wallonnes de Rotterdam, Amsterdam, La Haye, Leyde, Harlem, Utrecht, Dordrecht, ainsi que Bruxelles et Anvers », établissant entre elles et la Société de l'Histoire du Protestantisme français, des rapports positifs, De ce voyage et de ses explorations dans les grands dépôts publics, le pasteur Hugues rapporta d'utiles communications pour le *Bulletin*, le *Dialogue entre deux drapiers de Saint-Nicaise* (1628 ?), l'*Analyse des pièces du XVII*e *siècle possédées par les bibliothèques de l'église remonstrante d'Amsterdam*, des *Extraits des Mémoires du réfugié Henri de Miremont* et une *autobiographie de Pierre de Monlin* (1564-1658), dont la Bibliothèque de la Société devait acquérir plus tard le manuscrit original.

En insérant ces différentes études dans les *Bulletins*, en les associant à des travaux de plus ou moins vaste envergure, dont ils étaient les auteurs ou dont ils suscitèrent la préparation, les membres du Comité ne perdirent pas de vue la publication d'un ouvrage qu'ils estimaient, à juste titre capital. D'un ouvrage, dont pour manifester leur intérêt et leur sympathie à ses auteurs, ils avaient signalé dans la première année de leur *Bulletin* la liste des articles de deux tomes ainsi que des pièces justificatives et incorporé cinquante-trois pages sur deux colonnes. Cet ouvrage était la *France protestante* des Frères Haag (10).

Nés au pays de Montbéliard, où leur aïeul avait été chantre à l'église dite du Château, les frères Haag, Eugène, né

(10) Son véritable titre est *Les Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la Réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*. Eugène Haag qui avait compté parmi les premiers fondateurs de la Société de l'Histoire du protestantisme français, exerça durant un temps les fonctions de secrétaire ; par la suite, et jusqu'à sa mort, il fut vice-président. Voir *Bull. pr. fr.*, XVII (1868), pp. 144, 210-213.

en 1808, et Emile, né en 1810, commencèrent par exercer de modestes fonctions d'enseignement en Alsace et à l'étranger. Ils finirent par gagner Paris, où ils vécurent de leur plume. Eugène Haag collabora, notamment, au *National*, au *Bon Sens*, à l'*Histoire littéraire de la France*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à la *Revue Germanique*. En 1830, il publia une *Vie de Luther*, une *Vie de Calvin* en 1840 et rédigea le *Disciple de Jésus-Christ* et *Le Lien*.

Ce fut alors, qu'en 1846, il entreprit avec la collaboration de son frère, la publication du vaste répertoire bibliographique, qui, selon le mot de Michelet, « ressuscitait un monde ».

La pensée des deux auteurs était aussi simple qu'émouvante. « Faire connaître à la France, qui n'est guère ingrate que par ignorance, ce que furent en réalité les vrais huguenots d'autrefois, célébrer les héros de la conscience, de la science et de l'art, relever pieusement le nom des martyrs de la liberté religieuse, et faire cette œuvre, sans rien dissimuler des erreurs et des fautes commises, défendre les calomniés en disant la vérité à tous » (11).

L'ouvrage s'acheva en douze ans et comprend dix volumes publiés en majeure partie aux frais des auteurs pour lesquels la Société de l'Histoire du Protestantisme français ouvrit une souscription en 1861, qui atteignit la somme de dix mille francs.

On imagine sans peine les études innombrables, les recherches dispendieuses, les longs voyages, les visites aux archives et aux bibliothèques, non seulement de France, mais de l'étranger, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suisse, que représentait cet assemblage de plus de quatre mille sept cents notices. Elles étaient complétées par un précieux recueil de pièces justificatives comprenant les actes les plus importants de l'histoire du protestantisme, édits rendus contre les luthériens et les calvinistes, placards séditieux, traités et capitulations, procès-verbaux de tous les synodes de l'église réformée de France.

« A mesure que ces dix volumes étaient répandus, consultés plus souvent, on s'étonnait davantage de l'abondance et de la sûreté des informations, de la rigoureuse impartialité des jugements. En même temps, aussi, on constatait quelques lacunes, on rectifiait quelques dates, on complétait des généalogies et des notices manuscrites. La nécessité

(11) Discours du professeur John Viénot au Jubilé du Soixante-quinzième anniversaire de la Société (1927).

d'un supplément devenait inévitable. Eugène Haag accueillit avec plaisir ces preuves de l'utilité et du succès de l'ouvrage. »

Infatigable, il publia dans le *Bulletin,* en 1861, une liste de deux cent trente nouveaux articles à rédiger. Malheureusement Emile Haag, le plus jeune des deux frères, auquel était dû la pensée de l'ouvrage, mourut en 1865 et Eugène Haag ne devait pas tarder à le rejoindre, en mars 1868, « là où l'on se repose des travaux d'ici-bas ».

Néanmoins, l'œuvre restait. Héritière des manuscrits des frères Haag, la Société de l'Histoire du Protestantisme français manifesta le ferme désir de l'achever (12). Sur ses instances, Henri Bordier voulut bien se charger de la lourde tâche à accomplir avec le concours du Comité d'abord, puis seul à partir de 1881.

Descendant d'un collaborateur du fameux peintre sur émail Petitot, Henri Bordier (1817-1888) avait consacré des études à l'histoire du moyen âge et collaboré, de 1859 à 1861, à *l'Histoire de France,* d'Edouard Charton.

En recevant du Comité, dont il était membre depuis 1861, l'écrasante mission de poursuivre l'élaboration de la seconde édition de la *France Protestante,* il envisagea sans tarder, avec une généreuse ardeur, d'en élargir, d'en augmenter presque à l'infini le programme initial et d'y incorporer, autant que possible, toutes les familles protestantes françaises antérieures à 1790. Il voulut « y conserver la mémoire, non seulement des protestants qui s'étaient fait un nom mais encore de tous ceux qui avaient souffert pour la liberté religieuse, c'est-à-dire la multitude des humbles, des obscurs, des ignorés ». Sa passion pour la vérité et la justice, devait dire le pasteur N. Weiss, en rappelant ses souvenirs en 1927, « le rendait impitoyable pour certaines erreurs et certains préjugés ». Pour lui-même et ses successeurs, Henri Bordier fit procéder à d'innombrables dépouillements d'archives et de volumes imprimés ; il multiplia les répertoires et les notes. Cependant, lorsque épuisé, il dut abandonner une tâche qui, vraisemblablement abrégea ses jours, la réédition de la *France Protestante,* publiée sous les auspices de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, ne comptait que six volumes et s'arrêtait au nom de Gasparin.

---

(12) Lors de l'Assemblée générale annuelle de 1854, Charles Read qui parla longuement de la *France Protestante* avait insisté sur l'apport fourni par l'ouvrage des frères Haag aux travaux de la Société.

Peu avant sa fin, « Henri Bordier avait renvoyé aux Comités tous les matériaux accumulés, correspondances, inventaires, copies exécutées à ses frais. » Dieu veuille, écrivait-il alors, que vous preniez surtout des mesures pour faire achever l'ouvrage ; « car il a été entrepris pour la gloire de nos pères, mais s'il demeurait inachevé, il tournerait à leur confusion ».

Le Comité ne pouvait demeurer insensible à ce suprême message qui venait fortifier ses propres sentiments. « Cherchant d'abord un successeur aux ouvriers de la première et de la deuxième heure, il confia à M. le professeur Bernus, dont M. Bordier avait apprécié la rare compétence, le soin de rattacher les nouveaux anneaux de la chaîne... rompue, de ressaisir les fils, de coordonner, contrôler, compléter les milliers et milliers de fiches déjà préparées ou à préparer encore en France ou à l'étranger. Il reconstituait en même temps et agrandissait le Comité de la *France Protestante,* lui laissant une indépendance nécessaire, mais centralisait à la Bibliothèque de la rue des Saints-Pères tout ce qui concerne la réception d'adhésions, de souscriptions, de communications et de dons » (13).

La santé chancelante du professeur Bernus ne lui permit pas de faire aboutir ses efforts jusqu'à sa mort en 1904.

Depuis lors, la réédition de la *France Protestante* allait demeurer la plaie secrète de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

A d'innombrables reprises, on souhaitera la poursuite d'une publication, dont le plan, peut-être, dépassait désormais les possibilités des spécialistes.

Au moment du Jubilé du soixante-quinzième anniversaire de la Société, en 1927, l'engagement sera encore pris de trouver les ressources indispensables à la refonte et à la publication d'une troisième édition de la *France Protestante.* Les innombrables difficultés matérielles et financières apparues depuis lors dans tous les domaines devaient impitoyablement rendre stérile, une fois de plus, un vœu. qui risque désormais de figurer dans le domaine chimérique que toute Société historique, de même que tout être humain, est astreint à se créer.

(*à suivre*) Roger-Armand WEIGERT.

(13) Charles Read, *Notice sur la France protestante* dans *les Œuvres du protestantisme français au XIXe siècle*, publiées sous la direction de Frank Puaux (1893), à l'occasion de l'exposition internationale de Chicago.

DOCUMENTS

De la diffusion du « Christianismi Restitutio » de Michel Servet (1553) au XVI[e] Siècle

MS 14 de la Bibliothèque du Protestantisme à Paris.

Il n'existe pas d'œuvre imprimée dont le sort ait fait couler autant d'encre, que le livre de Servet, terminé en secret par l'imprimeur Arnollet en janvier 1553 à Vienne (Dauphiné). L'Eglise romaine et les protestants firent tout leur possible pour détruire ce livre. L'imprimeur et ses complices eux-mêmes, lorsqu'ils commencèrent à avoir peur, mirent tous leurs efforts à brouiller les pistes.

« Ce livre est le plus rare parmi tous les livres imprimés. Calvin ne se contenta pas d'avoir livré l'auteur au bûcher, mais il se donna toutes les peines du monde pour exterminer tous les exemplaires de ce remarquable livre. » A cette constatation de 1784 de Christophe de Murr, qui nous a donné la deuxième édition de la Restitutio (1790) et qui fut un des plus grands connaisseurs de vieux livres, on peut joindre la phrase de J. L. von Mosheim, écrite 40 ans auparavant : « L'extrême rareté de ce livre provient du fait qu'il a été brûlé, tant publiquement que clandestinement à 4 endroits : à Châtillon, à Vienne, à Francfort-sur-le-Main, à Genève ». Et le plus savant parmi les collectionneurs d'objets précieux de l'histoire de la médecine de notre temps, Sir William Osler, grand admirateur de Servet, appelait la Restitutio : « Liber inter rariores longe rarissimus ».

Les exemplaires existant encore aujourd'hui nous donnent la satisfaction de voir qu'il fut impossible de détruire ce livre. Mais il serait intéressant pour la science de préciser dans quelle mesure le livre poursuivi fut diffusé dans les quelques décades qui suivirent sa parution. Il y a pour cela une raison particulière. En l'an 1686, 133 ans donc après la mort de Servet, on apprit que son livre contenait une des plus grandes découvertes du XVI[e] siècle, celle de la circulation pulmonaire du sang. En 1694 avait paru un livre du savant anglais William Wotton, qui peut servir à dater le début d'une nouvelle

science, celle de l'histoire des sciences (1). Car un chapitre de ce livre est consacré à la question des rapports entre la découverte de la « petite circulation » par Servet et la découverte de la circulation du sang par William Harvey 60 ans plus tard.

Il n'y a aucun doute que, du point de vue de l'histoire des idées, Servet fut un précurseur de Harvey. Mais il est également possible que Servet ait aussi eu une influence réelle sur le développement de la science. En posant cette question, on se trouve dans une situation différente de ceux qui recherchent l'extension des idées religieuses de Servet. Ses doctrines antitrinitaires furent publiquement discutées dans les années qui suivirent sa mort. Elles furent mises au pilori par les ennemis de Servet — et en premier lieu par Calvin lui-même — et défendues par ses amis et admirateurs avec une passion égale. Il s'agissait ici d'idées qui pouvaient être transmises de bouche à oreille et pour lesquelles il n'était pas important qu'elles se répandissent dans les termes mêmes, où Servet les avait confiées au papier. Il n'en va pas de même pour la diffusion des pensées anatomico-physiologiques de Servet. Celles-ci étaient toutes nouvelles, elles reposaient sur des faits que même un Vésal n'avait pas remarqués, elles se fondaient sur une base très précise. Cette conception ne pouvait pas être transmise oralement.

Pour étudier la théorie de Servet sur la circulation pulmonaire le texte était indispensable. Mais le possédait-on ? Ici les opinions divergent fortement. Le spécialiste de grand mérite (et historien érudit des huguenots en Allemagne) Henri Tollin, était d'avis que de nombreux exemplaires de la Restitutio avaient existé dans les années qui suivirent la mort de Servet et qu'il n'était pas difficile de se procurer le livre ou une copie. Mais Tollin n'a pas donné des preuves documentaires, et certains défendent un point de vue radicalement différent. L'éminent cardiologue Charles Laubry, à qui nous devons la nouvelle édition en facsimilé de l'œuvre principale de Harvey, a déclaré récemment (2) : « En réalité, l'édition du livre de Servet, rapidement interdite et détruite, n'eut aucune diffusion ».

Au cours des 400 ans qui se sont écoulés depuis la mort de Servet, 3 exemplaires seulement de la Restitutio ont été trouvés. Un seul est complet (Vienne, Autriche), un autre est endommagé (Paris) et le troisième est incomplet (Edimbourg). De nombreuses légendes courent à leur sujet. Mais ce que nous savons avec certitude, ne permet pas de conclure sur le sort du livre au XVIe

---

(1) *W. Wotton,* Reflections upon Ancient and Modern Learning. The Second Edition, with Large Additions. London 1697 renseigne dans le Postcript ad ch. XVIII (Of the Circulation of the Blood) p. XXVI sur la copie de la Restitutio faite à Cassel et qui se trouvait en possession de John Moore, l'évêque de Norwich.

(2) Bull. Acad. Méd. Paris (3e Série) 132 (1948) p. 547.

siècle. D'aucuns pensaient qu'ils ont été cachés aussi longtemps qu'il ne fut pas sans danger de leur faire voir la lumière du jour. Nous savons depuis longtemps qu'il existait un exemplaire à Cassel et que Leibniz se plaignait dans une lettre de 1706 de la difficulté de jeter un coup d'œil sur ce livre. En 1723 encore, la réédition de la Restitutio à Londres fut brûlée, à l'instigation des autorités ecclésiastiques, avant même qu'elle ne fût achevée.

Les copies manuscrites de la Restitutio qui furent exécutées pour suppléer au manque de l'ouvrage imprimé, et qui étaient jusqu'à maintenant connues ne sont pas antérieures à l'année 1660 (3). Bien que diverses affirmations dignes de foi aient été présentées sur l'existence de copies datant du XVI[e] siècle, aucune ne se basait sur des documents précis. On veut ici traiter d'une copie plus ancienne que toutes celles qui sont citées jusqu'à maintenant dans la littérature, et qui est contenue dans un lot de manuscrits donnant d'importantes indications sur l'histoire de la Restitutio au XVI[e] siècle, tant en ce qui concerne l'œuvre imprimée que les copies. Ce lot de manuscrits se trouve à la Bibliothèque du Protestantisme à Paris sous la référence *MS 14* (4).

(3) Je ne tiens compte que des copies de l'édition imprimée de la Restitutio. Je ne m'occupe pas de la copie (partielle) de Horatius Curio (Bibl. Nat. Paris : M S latin 18212) qui est celle du manuscrit de la Restitutio de l'année 1546, brûlé avec Servet 1553. Voir Roland H. Bainton, Sudoffs Archiv 24 (1931) p. 371.

(4) Sur l'existence du MS 14 une brève communication a été faite en mon nom à l'occasion du Congrès d'Histoire de Médecine à Marbourg 1950 par le Président. C'était M. le Prof. *Paul Diepgen*, le directeur de l'Institut pour l'Histoire de la Médecine de l'Université de Mayence, auquel je suis attaché comme membre scientifique. Cette école s'occupe de l'histoire de la découverte de la circulation sanguine, surtout depuis qu'un élève égyptien du Prof. Diepgen a prouvé qu'un médecin arabe du XIII[e] siècle a découvert la circulation pulmonaire : *Mohyi el-Din el Tatawi*, Der Lungenkreislauf nach el-Koraschi [Ibn an-Nafîs], Inaug. Diss. Freiburg i. Br. 1924. Il n'y a pas une connexion entre Ibn an-Nafis et Servet (Voir *M. Meyerhof*, Isis 23 (1935) p. 119 s. et *Roland H. Bainton*, Bull. Hist. of Medicine, 25 (1951) p. 4s.) Mais je m'efforce de soutenir la thèse que, dans les limites d'un même « système » culturel des découvertes indépendantes sont invraisemblables. — Pendant une conférence à l'Université de Zürich (Gastvortrag Marie-Grether-Stiftung 1952) j'ai parlé moi-même de la signification historique du M S 14. — C'est à M. le Doyen *Ph. de Félice*, le conservateur de la Bibliothèque du Protestantisme à Paris, que je dois exprimer ma profonde gratitude pour avoir facilité mes travaux. Dans l'Exposition à l'occasion du Centenaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français en 1952 le M S 14 — dont importance pour l'histoire de la Réformation a été si longtemps ignorée — a trouvé sa place parmi les autres trésors de la Bibliothèque.

I

Ce manuscrit relié en veau (22 cm. de haut sur 16,5 cm.) est extrêmement usé ; il a un joli dos doré avec une vignette rouge qui porte en lettre d'or : « Serveti Opera ». Il contient une collection des papiers, rédigés presque exclusivement en latin — 364 feuillets — par un inconnu qui s'intéressait beaucoup aux œuvres de Servet. D'après leur contenu on peut les classer :

I. f. 1-f. 4 v. : les extraits commentés de la Restitutio ;
II. f. 5-f. v. : opinion sur la doctrine de Servet (en français) ;
III. f. 6- : annotation : Jean. Caluinus cum passim... ;
IV. f. 7-f. 9. : poème à la gloire de Servet : Moy, qui dans la Cité des gehennes... ;
V. f. 11-f. 11 v. : notes concernant l'exemplaire de Cassel, la table des matières de la Restitutio ;
VI. f. 14-f.-363 : copie de la Restitutio ;
VII. f. 364 : annotation : S. Cyprianus Serm. V. De Lapsis.

Les feuilles suivantes ont formé dès l'origine une suite :

1°) f. 2-f. 4 : folio 4 v. a été rayé, mais est resté sans peine lisible ;
2°) f. 7-f. 9 ;
3°) f. 13-f. 363 : l'ordre actuel des « libri » dans la copie de la Restitutio ne correspond pas exactement à celui de l'ouvrage imprimé. Cet arrangement n'a pas été établi par l'auteur des manuscrits ; on ignore de quand il date et à qui il est dû

II

D'après ce qui se trouve à l'intérieur de la couverture du MS 14 et sur la page de garde, ce manuscrit avait été acheté aux enchères de la Sunderland Library, Blenheim-Palace en mars 1883 par l'antiquaire londonien bien connu Bernard Quaritch. Il a été revendu pour la somme de 5 livres.

Le dernier possesseur de la Sunderland Library était John Winston, VII. Duke of Marlborough, le grand-père de M. Winston Churchill. La bibiothèque avait été fondée à Althorp par l'homme d'Etat Charles Spencer, III. Earl of Sunderland, aux environs de 1700. Il n'existe aucune annotation concernant la date à laquelle ce manuscrit a été acquis par cette bibliothèque. Nous savons que le III. Duke of Marlborough, un fils de Charles Spencer, a déménagé la Sunderland Library à Blenheim, en 1749. A cette même époque il paraît s'être intéressé aux Serve-

tiana. Le 15 octobre 1756, son correspondant à Amsterdam, George Smith, lui annonce dans une lettre qu'on allait procéder le 15 novembre suivant à la vente aux enchères d'une œuvre de Servet qu'il désigne comme la « Misterium Trinitatis explicatum » (5).

Dans MS 14 les ff. 333-363 ont été numérotées par le copiste ff. 1-31. Ils contiennent le « De Mysterio Trinitatis » et le « Signa » de la Restitutio. Dans la copie — comme nous avons déjà dit plus haut — la succession des « livres » n'est donc pas exactement la même que dans l'original. Ce qui correspond à la dernière page de l'imprimé de 1553 se trouve dans cette partie à f. 28 v. Le titre qui figure sur la première feuille de ce lot du manuscrit numéroté par le copiste est le « De Mysterio Trinitatis ». Il est possible que cette partie ff. 1-31 (MS 14 : ff. 333-363) se soit trouvée en première place dans le fascicule avant qu'il n'ait été relié. Il en était peut-être ainsi après la reliure, car, pour une raison ou une autre, on a pu accorder à cette partie une importance primordiale pour le volume.

On ignore la personne qui avait acheté le manuscrit à Londres. Très aimablement Messrs. Bernard Quaritch Ltd, m'ont communiqué que dans les archives de la maison se trouve une notice supplémentaire sur la description du manuscrit : « An abstract made in 1613 by a Huguenot ». Il n'est plus possible de savoir quand le MS 14 est entré dans la Bibliothèque du Protestantisme. Une petite fiche insérée dans le manuscrit indique qu'il s'y trouvait déjà il y a quarante ans : « *Andreas Widorus* ; c'est : Andreas Woidowius (Wojdowki), noble polonais, un des plus célèbres antitrinitariens, théologien, qui a propagé la doctrine en Allemagne et surtout en Hollande (voir : Sandius, Bibl. Antitrinit. Kühler, Het Socinianism in Nederland — St. Kot (Cracovie) ».

M. le Prof. Kot que j'ai vu à l'occasion du IXe Congr. Internat. des Sciences Historiques à Paris et à qui le 1er septembre 1950 j'ai rappelé l'existence de cette fiche dans le manuscrit, ne se souvenait plus de ce fait, mais m'a confirmé qu'il a travaillé en 1912 dans la Bibliothèque du Protestantisme. Il savait également qu'une copie de la Restitutio circulait entre les mains des antitrinitariens polonais.

III

En examinant les œuvres de Servet et la littérature le concernant qui se trouvent dans la Bibliothèque du Protestantisme, j'ai pu constater que les très précieux livres de Servet de 1531

---

(5) A. N. L. *Munby*, Jacob Bryant and the Sunderland-Library. The Library (5. Series) 2 (1947) p. 194. *M. H. de la Fontaine Verwey*, Conservateur en Chef de la Bibliothèque Universitaire à Amsterdam, a aimablement attiré mon attention à cette publication.

et de 1532 proviennent également du fonds de la Sunderland Library. J'ai pu trouver surtout dans un des nombreux écrits de Tollin sur Servet, dans le tirage à part : « Ein italienisches Urtheil über den ersten Entdecker des Blutkreislaufes », Pflügers Archiv f. d. ges. Physiol. 33 (1884), deux lettres adressées sans aucun doute au propriétaire de l'époque du manuscrit :

1.

Cher Monsieur !

Dela Roche, Mem. of Literature I, 351 a. 1711 dit : There *was* a Copy of the Restitutio Chr. in the year 1613 in the Library of the Landgrave of Hesse-Cassel. Et Allwoerden 1727 déclare p. 202 que cet exemplaire a disparu. Je n'en ai aucune trace.

Je ne connais pas Baudouin Jullié, et ne me suis point occupé ex prof. de David Joris.

Mais pour ne pas vous laisser à la simple négative, je prends la liberté de vous envoyer un de mes traités, qui signale un assez grand nombre d'Exemplaires de la Restitutio.

Agréez, etc. etc.

Magdebourg 12. 5. 89. Votre dévoué

Henri Tollin, P.

2.

Ständische Landesbibliothek Kassel, den 13. Mai 1889.

J. N° 156.

Hochgeehrter Herr !

Für Ihr Schreiben vom 9. d. M. spreche ich Ihnen meinen verbindlichsten Dank aus. Das von dem Ungenannten richtig beschriebene, wertvolle und hochseltene, Buch ist noch heute in unserer Bibliothek vorhanden. Es ist in unserem Kataloge eingetragen unter der Signatur « Fanat. Parad. 8° 11 ». Ueber die Persönlichkeit, welche von Goclenius das Buch geliehen erhielt und dasselbe abschreiben liess, haben wir bis jetzt nichts ermitteln können. Sollten wir noch etwas Bemerkenswerthes herausbringen, so werden wir Ihnen Mittheilung machen.

Mit vorzüglicher Hochachtung
ergebenst
Der I. Bibliothekar der
Ständischen Landes-Bibliothek :
Dr Lohmeyer.

Les renseignements demandés à Tollin et à la Bibliothèque de Cassel ont trait à deux annotations dans MS 14 (6) : f. 4 v.
Descript d'un exemplaire Imprimé qui appartient à un Gentilhomme nommé Bauduin Jullié demeurant à Colongne.
Mr Henry Schorus flamen demeurant à Hagnaw ville distante de Strasbourg une demy-iournée, descriuit tout led Exemplaire, et me le monstra passant par ceste ville-la, autour l'an 1586. J'ay esté aduerty par un mien amy que led Schorus un peu deuant que de mourir le donna à un Polonnois nommé Andreas Widorus, l'an 1600. ou environ.
L'exemplaire dud Sr Jullié estoit bruslé par le bas, et l'auoit < bruslé > retiré du feu lors qu'on brusloit Seruet, ainsy que me dict le Sr Schorus qui auoit eu led liure de luy par emprunt pour le coppier.

f. 11.

Hic liber [Restitutio] erat in octavo (ut loquuntur) impressus, et paginas continebat (non dico folia) 734. Septingenta triginta quatuor pertinebat < ad Bibliothecam Mauric... um Magnificum Hassiae Dominum principem > ad Mauricii illustrissimi Hassiae principis ac D[omi]ni bibliothecam, quae Cassellis est, urbe illius regionis metropoli, et principis sede. Illum autem librum a praefecto sive custode illius Bibliothecae utendum acceperat Magister Rodolphus Coclenius, in illustri Academia Marpurgensi philosophiae professor percelebris, qui cum illâc transirem Anno Chr 1613. eum mihi in quadriduum evolvendum concessit.

IV

En ce qui concerne, et les questions motivées par les annotations, et les réponses de Tollin et de la Bibliothèque de Cassel voici ce qu'on peut dire :

A

Il est remarquable que Tollin se réfère à Michel de la Roche. Si Tollin avait su que le manuscrit contenait un poème à la gloire de Servet, il aurait pu affirmer que la Roche a eu connaissance de ce manuscrit, au moins indirectement. La Roche avait en effet publié ce poème dans ses « Mémoirs » vol. II en Mars 1711 (p. 82-85) comme une œuvre « by a person, who saw Servet us in his Confinement and was present, at his Execution. If we may believe that Autor, Servetus expressed a wonderful constancy, and died with a perfect Resignation to the will of

(6) Je donne les textes (extraits) du M S 14 selon les possibilités typographiques : [ ] additions de ma part ; <> rayé par le copiste. — Je suis très reconnaissant à mon ami M. *Charles Malun*, archiviste-paléographe, de ses conseils si précieux pendant mes travaux.

God ». Ce n'est que le 2 septembre 1718 que La Roche écrit à Mosheim qu'il s'agit là des « vers supposez » (7).

Le prototype du poème à la gloire de Servet se trouve dans le « Traicté de l'Immortalité de l'Ame, ou La Mort de Socrate par Théophile ». L'apologie de Socrate par Théophile de Viau est une composition en vers et en prose publiée en 1621 (8). L'auteur de notre manuscrit eut à modifier 16 vers pour fabriquer une apologie de Servet. Nous donnons ici les premiers et les derniers vers pour démontrer de quelle manière, il a transformé Socrate en Servet :

Theophile p. 1

Moy qui dans la Cité d'Athenes
Visitay Socrate en prison,
Et qui vis comment le poison
Acheua ses dernieres penes ;
Ie t'adjure, par les discours
Dont il voulut finir ses iours,
De le voir peint dans mon ouurage,
Où i'ay faict aussi peu d'effort,
Qn'en fit ce genereux courage,
Dans les atteintes de la mort.

MS 14 f. 7

Moy, qui dans la Cité des gehennes,
Visitay Servet en prison,
Et qui vids le bruslant tison
Acheuer ses dernieres peines :
Je t'adjure par le discours,
Dont il voulut finir ses jours,
De le voir peint dans mon ouurage,
Où j'ay faict aussy peu d'effort,
Qu'en fist ce genereux courage,
Dans les atteintes de la mort.

---

(7) *H. A. Allwoerden,* Historia Michaelis Serveti, Helmstedt 1727, p. 114 s. Allwoerden a réimprimé les vers « supposés », après La Roche et les comparaient avec la version allemande du poème de Théophile par Christian Hoffmann von Hoffmannswaldau.

(8) Les dates concernant la première édition de l'œuvre de Théophile sont contradictoires. Dans la Bibliothèque de l'Arsenal se trouve (Rés. B-L 9046) une édition Paris MDCXXI avec privilège du Roi du 6 mars 1621, parue chez Pierre Billaine. Dans la même année il y a eu une deuxième édition autorisée parue chez Jacques Quesnel à Paris.

Theophile p. 171

A des felicitez si rares
Se doit donner tout nostre soing,
Car ceste gloire de bien loing,
Passe la pompe de Thiares.
Nul sans prudence, & sans bonté,
Encore n'est iamais monté,
Dans ce grand palais de lumiere,
Où nostre parfaicte raison
Doit habiter vne maison,
Plus heureuse que la premiere.

MS 14 f. 9

C'est ce grand palais de lumiere,
Où nostre parfaicte raison,
Doibt habiter une maison
Plus heureuse que la premiere.

A des felicitez si rares,
Se doibt donner toute nostrè soing,
Car ceste gloire de bien loing
Passe la pompe des Thiares.

B

Il ne s'agit pas d'un pastiche pour tromper le public. L'auteur a écrit cette variante du poème de Théophile pour son plaisir et son édification personnelle. Il était un admirateur sincère de Servet. Il voyait en lui une victime de l'incompréhension et de l'intolérance (9). Déjà des années auparavant il avait exprimé

---

(9) La tolérance de l'auteur du MS 14 n'était pas seulement une attitude humaine, mais provenait aussi de sa qualité d'adepte de la nouvelle idée de tolérance. Le mouvement de tolérance était amené par le sort du Servet, son initiateur était Sébastien Chatelion. Que notre copiste avait connaissance de Chatelion est témoigné par la note suivante (f. 6) :

[En marge :] *Anno 1553. Seruetus vivus combustus est Genevae, ac 22. Octobris.*

Jean Caluinus cum passim, tum in suâ ad Franc. Balduinum Responsione gloriatur se auctarem necis Serueti extitisse, hortatuque suo Senatum Geneuensem in eum animaduertisse, hoc est vivum hominem igni tradidisse. Sic enim scribit in illa Respons[*ione*] *pag. 28 et 29.*

Forté id ab ipso (Balduino) impetrauit Castalio, tanquam firmum amicitae pignus, uc patrocinium causae Serueti susciperet. Justas quidem ille paenas dedit, sed an meo arbitrio ? Certé arrogantia non minus, quam Impetias perdidit hominem. *Sed quod'nam meum crimen, si* Senatus noster meo hortatu, *et plurium tamen ecclesiarum sententiâ, execrabiles blasphemias ultus est ? Vituperet me sané hac in parte Franciscus Balduinus, modô Philippi Melanchthonis judicio posteritas mihi gratitudinem debeat : quia tam exitiali monstro ecclesiam purgauerim.*

Haec Caluinus.

ses opinions sur la personnalité de Servet et sa croyance en **Jésus-Christ :**

f. 5-5 v.

Icy je priray le Lecteur Equitable de se suuenir du dire d'Aristote, *Amicus Plato, Amicus Socrates, magis amicus Veritas :* et dire de cœur non feinct auec moy, *Amicus Caluinus, amicus Beza, magis amicus veritas :* Et me face ce bien de mettre bas < pour > pour quelque peu de temps, l'amytié, affection, respect qu'il porte à Caluin et à Beze, qui le pourroient empescher d'honorer la vérité de son tesmoignage, et me dire en syncerité, s'il est pas vray, que tous les passages sus alleguez, il appert que l'Autheur recognoist, confesse, et enseigne que Jesus Christ est le vray *Dieu Createur*, et le *fils eternel* de Dieu *eternel, entant que le Verbe diuin* à esté faict chair, et vray homme : c'est a dire, < car en l'intelligence > entant que le Verbe diuin a esté changé, transmué, tranformé, transsubstantié, en chair humaine, et homme parfaict ; entant, di-je, qu'il est deuenu vraye chair, et vray homme. Car c'est en ce sens la qu'il prenoit et entendoit les mots de S. Johan *Verbum caro* factum est, et habitauit in nobis, etc. comme j'ay peu remarquer en courant ses escripts. *Car quant au Verbe diuin distinct* de l'humanité de Christ, et appellé la seconde personne de Trinité par les docteurs de l'Eglise Romaine, Lutherienne, Caluinienne, etc. L'Autheur ne le recognoissoit point led Verbe prins en ceste maniere, pour fils de Dieu : ainsi l'appelle en quelque endroict, *Vne Chimere : Illusion : chose Imaginaire, Resueries ridicules,* etc. En somme il enseignoit et croioit que Jesus Christ homme, conceu et nay de la Vierge Marie par l'operation et vertu du S. Esprit, estoit cela mesme, qu'estoit *le Verbe* diuin, deuant qu'il fust *incarné* (prenant ses motz, *Verbum caro factum est et habitauit in nobis,* simplement et a la lettre selon la propre signification de chasque mot.) : Et par conséquent maintenoit que c'est *Homme Jesus Christ* estoit le vray fils eternel, engendré eternellement du Dieu eternel : qu'il estoit la seconde personne de la trinité, et qu'il n'en croioit ny recognoissoit point d'aultre. Item, il disoit qu'il estoit le vray *Dieu Createur*, le tout-puissant, le *Grand Dieu*, la source et origine de toute Deité, etc.

Or parler ainsy de Jesus Christ, comme il faisoit, est une opinion bien esloingnée, voire totalement contraire a celle, que luy improperoit Caluin et ses aduersaires, lesquels ont fermé et faict à croire à une bonne partie de la Chrestienté que susd auteur nioit Jesus Christ estre le fils eternel de Dieu, le faisant Creature et un pur homme. † ([En marge :] † Car disent ils, quand il fust mené au supplice il ne voulut jamais dire, Jesus Christ *fils eternel de Dieu* eternel aye pitié de moy : mais il disoit seulement, *Jesus Christ fils de Dieu eternel aye pitié de moy.*) Or il est tout clair et manifeste que c'est une pure calom-

nie par les passages sus alleguez : Et de faict en ce qu'il a erré au poinct de la trinité, ce n'a pas esté en abbaissant, mais plustost en exaltant *magnifiant,* et surhaussant oultre mesure Jesus Christ homme : Attribuant à son humanité tout ce que les Docteurs des susd Eglises, ont de coustume d'attribuer a sa diuinité c'est a dire, au *Verbe diuin* distinct de l'humanité de Christ, et non toutesfoys separé ou diuisé, mais uni et *conioinct* a lad nature humaine de Christ, ainsy que les susd Docteurs enseignent en l'encontre.

Voila < ce qui me semble de > l'opinion de cest homme recueillye de ses escriptz auec toute la syncerité, et verité qui m'a esté possible, pour le temps que je les ay tenus entre mes mains.

C

La lettre de Henri Tollin et celle de la Bibliothèque de Cassel ne concordent pas parce que le renseignement donné par la bibliothèque se trouve en contradiction absolue avec tout ce qu'on peut savoir au sujet de l'exemplaire de Cassel (10). La bibliothèque m'a également confirmé que la Restitutio 1553 s'est trouvée chez elle sous la côte 8°11 dans le groupe « Libri fanatici, paradoxi, impii sic dicti » jusqu'au 9 septembre 1941 où la bibliothèque a été détruite pendant une attaque aérienne.

Cependant, il me parait plus vraisemblable qu'on ait fait une confusion avec la deuxième édition de 1790 qui est presque le fac similé de l'édition originale. Mon ami M. Fritz Lange, archiviste de la Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, a fait une expérience en s'adressant, par l'intermédiaire du Service d'Echanges des Bibliothèques Allemandes, à toutes les bibliothèques en Allemagne et en Autriche. Seule, la bibliothèque de Vienne (Autriche) est en possession de l'édition de 1553 (Osterr. Nationalbibliothek, Sign. : C. P. 4. G. 2.). Mais les bibliothèques de Göttingen, Tübingen, Bonn, Heidelberg et Marbourg ont répondu de même positivement. Si la bibliothèque de Cassel n'avait pas admis son erreur, il est vraisemblable que la légende se serait créée que non seulement le feu des autodafés mais aussi celui des bombes incendiaires aurait détruit ces livres (11).

---

(10) *A. Allwoerden* l. c. p. 202 : « Ex litteris Ven. Benderi [Serenissimi Hassiae Landgravii a concionibus aulicis et consiliis sacris] ad God. Jüngstium, celeb. quondam Bremensium Thelologum, A. MDCCXVIII d. 1. Augusti datis : Wegen des Buches, so der *Servetus* geschrieben hat *de Restitutione christianismi,* dass sich finden soll, nebst seinen Tractat *de erroribus circa Trinitatem,* davon Eh Ew. wie mir Herr *Noltenius* gesagt, Nachricht verlangen, habe selbst auf hiesiger Fürstl. Bibliothec nachgesehen, es findet sich aber nicht. »

(11) Le « Fan. Parad. 8° 11 » s'est-il trouvé dans un catalogue de la Bibliothèque de Cassel entre 1720 à 1790 où ne se présente-t-il que plus tard. L'espérance que de tels catalogues ont été sauvés (évacués) s'est réalisée. Le Directeur de la Bibliothèque de Cassel,

V

La partie principale du MS 14 est la copie de la Restitutio. Cette copie est complete mais il manque l'annotation de lieu et date de copie. Le folio 4 v. ne mentionne pas notre copie. Cette dernière est donc postérieure, mais elle est certainement antérieure à 1613. Ce n'est qu'en 1613 que le copiste aurait eu pour la première fois le livre entre les mains. Le copiste ignorait le livre imprimé au moment où il en effectuait la copie. Pour appuyer cette supposition il suffit de comparer la copie et l'imprimé. Or la copie dans son ensemble ainsi que de nombreux détails montrent que le copiste s'efforçait de faire une copie aussi exacte que possible de l'imprimé (12).

Il est sûr que les écrits du copiste qui nous sont parvenus sont incomplets. On peut supposer qu'en son temps il existait une annotation concernant l'origine de la copie. En poursuivant cette idée, on peut même aller plus loin et supposer que l'annotation f. 4 v. a été rayée pour la remplacer par une autre plus détaillée enrichie des faits intéressants l'époque ultérieure.

Il est très vraisemblable que la copie de la partie ff. 333-363 du MS 14 n'a pas été faite au même moment que celle de la partie principale. Le fait que ces feuilles ont été numérotées séparement par le copiste parle en faveur de cette hypothèse. Il faut aussi mentionner le fait que les parties ff. 275-301 v. (Epistolae ad Calvinum II-XIX) ont été écrites par des mains différentes. Non seulement l'écriture est différente, mais aussi l'origine de la copie semble différente. Cette partie est copiée d'une autre façon que la partie principale, elle est proche du caractère de l'original imprimé. Elle donne l'apparence d'une copie provenant d'une autre source. Ceci nous amène à un point très important.

La copie du copiste et l'imprimé comportent de nombreuses

W. v. Both, a eu l'amabilité de rechercher sur ma demande, dans les vieux catalogues, ce qui a donné le résultat suivant (lettre du 11 novembre 1952) : *Es hat sich ergeben, dass in den um 1800 angelegten alten Standortskatalog der Landesbibliothek unter der Signatur Fan. Parad. 8° 11 der Neudruck des Jahres 1790 stand. Die bisherige Meinung, dass das Originalexemplar um 1720 aus Kassel verschwunden sei, wird dadurch also gestützt.*

(12) Le copiste note qu'un nombre attaché au motto biblique (Apoc. 12,1) en grec et une rectification ne se trouvent pas sur la page du titre de l'imprimé. Folio 14 : *Nota quod hic numerus (1260 :) Item haec verba (Defectio 1262.) erant scripti rubrica h. e. rubro atramento, quasi non fuissent Autoris. Videtur autem allii ad id quod < quod > sub nom*[*in*]*e Mulieris de persecutione et solitudine Ecclesiae scribit Joh. Apo. 12* [et un nombre illisible par endommagement du manuscrit].

Evidemment le copiste a ignoré les suppléments innombrables qui se trouvaient sur sa copie modèle ayant été écrits avec l'encre normale.

différences. Ne serait-ce que dans le titre. Celui de la copie mentionne la date de 1560, qui ne figure bien entendu pas dans la Restitutio de 1553. Dans la copie la dernière page du livre (p. 734) ne correspond pas à celle de l'original imprimé. L'œuvre de Servet termine par :

M. S. V.
1553

La copie donne f. 360 v. comme dernière ligne :

1553. 1561. V S M. 3. 2. 1.

Cela ne veut-il pas dire que notre transcrption a été faite d'après une copie datant de 1560-61, deux dates qui ont été inscrites par le copiste de ce temps au début et à la fin de son manuscrit.

La copie du MS 14 contient des soustitres inscrits en marge et des additions. Certains passages du texte sont soulignés. Toutes ces modifications se trouvaient sans doute dans le modèle du copiste. Toute la « mise en page » est très variée — caractères d'écriture souvent changeants — tandis que l'imprimé présente une typographie d'un caractère unique.

Ignorant l'imprimé notre copiste a reproduit son modèle avec toutes les additions sans y faire de distinction. Il doit avoir copié un manuscrit dans lequel il était impossible de distinguer le texte original imprimé et les modifications ultérieures. Ce raisonnement est en faveur — je le pense — d'une copie intermédiaire, ou même de plusieurs, effectuées entre la nôtre et celle de 1560-61. On peut même penser que le texte de 1560-61 ne suit pas l'original, mais seulement une autre copie déjà modifiée.

Ces hypothèses s'appuient sur la collation en particulier et sur le fait fondamental général que le MS 14 rend impossible la thèse selon laquelle la Restitutio 1553 n'aurait eu aucune diffusion. Le MS 14 prouve non seulement la réalité de cette diffusion, mais aussi son ampleur insoupçonnée. Nous apprenons par ce lot de manuscrits l'existence d'un exemplaire imprimé qui était la propriété de Jullié à Cologne, ainsi que d'une copie de Haguenau en 1589 qui se trouvait ultérieurement (vers 1600) en possession d'un savant dont l'activité s'étendait à travers l'Europe. Nous avons pour la première fois quelques précisions concernant l'exemplaire de Cassel, dont personne ne se doutait. Car il est très étonnant que ce livre de Cassel ait été prêté à Marbourg et que l'emprunteur l'ait prêté à son tour.

Ainsi donc, le MS 14 prouve que la Restitutio 1553 a eu une diffusion assez remarquable pendant les 60 premières années de son existence. Il donne les preuves aussi qu'il était possible à son auteur de se procurer des copies de l'ouvrage, d'abord 1589 pour en faire des extraits, puis pour transcrire le livre entièrement en utilisant une copie dérivant de celle 1560-61. En

1613 il pouvait feuilleter l'ouvrage original et compléter ses papiers. Ce qui était possible à un théologien, l'était certainement aussi à un médecin.

Mais il n'est même pas nécessaire de faire cette distinction entre théologien et le médecin. Notre copiste savait très bien que Servet était médecin, ce qui ressort nettement des notes sur la personnalité de Servet et c'est ce qui est le plus décisif : le copiste mentionne expressément la partie de la Restitutio qui contient la découverte de la circulation pulmonaire du sang par Servet. Les annotations suivantes se trouvent sur la feuille qu'on a mis à juste titre à la première place des papiers contenus dans le MS 14 :

f. 1

De Serueto, et eius Scopo haec pauca fideliter descripta sunt
ex operibus eius, quibus titulus est
Christianismi Restitutio

Seruetus coelebs fuit.	In pag. 423 dicti operis sic ait, Coelibem vitum non Improbo, quam ipse mihi elegi, quam et Paulus supra coniugalem commendat, ita tamen si in ea libere agatur citra necessitatem. 1. Cor. 7.
Jurisconsultus ex pag. 430.	Videtur posse id colligit, ubi sic ipse loquetur, quod Legis peritis nostris dicerent ut etc. Contractus facia ut facias. etc.
Medicus.	Quidam tamen < dicunt > professione eum fuisse medicum pro recto affirmant, dicentes, neminem hac de re dubitaturum, qui Librum V de Spiritu Sancto perlegerit.
Philosophus	Item eximium philosophum.

⁂

Le MS 14 prouve la diffusion de la Restitutio 1553 et la reproduction fréquente de l'œuvre au XVIe siècle. Nous savons que les idées antitrinitaires de Servet ont trouvé très vite un écho dans toute l'Europe.

Par le MS 14 la continuité de l'évolution scientifique des conceptions concernant la circulation sanguine de Servet à Harvey devient donc désormais presque impossible à nier.

E.-F. PODACH

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS

Pierre Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle,* (711 pages) deuxième édition revue et augmentée d'un Supplément Bibliographique portant sur plus de 300 ouvrages nouveaux (21 pages), Paris, Vrin, 1951.

L'ouvrage considérable de M. Pierre Mesnard, à peine paru (l'Avant-Propos est daté du 31 juillet 1935), est devenu un des classiques pour cette période ; rapidement épuisé, il méritait donc d'être réédité tel quel par reproduction photographique. Mais, depuis lors, la marée toujours croissante des livres et mémoires sur le XVIe siècle nécessitait une mise au point. Elle nous est livrée sous la forme d'une Bibliographie portant sur plus de 300 ouvrages nouveaux : « Une très courte appréciation liminaire définit en général pour chacun d'entre eux le sens et la portée des changements de perspective déjà effectués ou en cours de réalisation. Les *Généralités* portent sur les cadres généraux de la pensée du XVIe siècle, ainsi que sur la philosophie politique et principalement celle au XVIe siècle. Parmi les *auteurs* spécialement analysés, se trouvent Machiavel, Erasme, Thomas Morus, Luther, Calvin, les Monarchomaques, Jean Bodin, les diverses sectes protestantes dans leurs rapports avec la philosophie politique, Suarez, les théoriciens ou adversaires de l'Impérialisme (Guillaume Postel, Ginès de Sepulveda, Franscisco de Vitoria), Althusius. Il suffit d'avoir essayé soi-même de se reconnaître dans l'encombrement de tant de publications pour apprécier vivement l'utilité de ce véritable guide. Qu'on en juge par ces quelques lignes consacrées à Calvin :

Les progrès accomplis dans l'histoire des courants culturels et des luttes politiques du XVIe siècle ne permettent plus d'identifier pleinement le calvinisme avec le protestantisme français : l'influence de Wittemberg, de Strasbourg, de Bâle et de Zurich apparaît en effet plus grande qu'on ne le croyait naguère. Par contre la figure de Calvin lui-même gagne en richesse et en complexité. C'est à partir d'une nouvelle idée du réformateur religieux, comme celle que nous présente l'excellent ouvrage de François Wendel qu'il faudra redescendre vers les incarnations successives d'une pensée encore très active au milieu de nous. La connaissance des milieux sociaux et politiques rencontrés par Calvin et par ses disciples s'améliorant de jour en jour, on pourra bientôt mieux comprendre la nature exacte des problèmes rencontrés par le fondateur, et celle des solutions qu'il a apportées. Le livre de M. Chennevière reste, en attendant, l'exposé le plus commode de la pensée politique de

Calvin. Mais il s'en est fallu de peu que M. Bohatec ne renouvelât entièrement la question : la direction dans laquelle il s'est engagé est la bonne et lorsqu'on aura précisé le courant de l'*humanisme juridique* et défini les attitudes de pensée qu'il a suscitées, on sera mieux placé pour comprendre une politique tirée de l'Ecriture Sainte, mais par un homme dont la culture antérieure relevait surtout des *Pandectes* ressuscitées.

Henri-Bernard MAITRE.

Chanoine SIMON, *Histoire Généalogique de la Maison d'Aigneaux.* Caen 1949

Le Chanoine Simon, Président de la Société Historique de Lisieux, membre des Académies de Rouen et de Caen, et l'homme le plus érudit de Normandie, celui en tous cas qui a la connaissance la plus complète des vieilles familles de sa province, vient, en attendant la publication de son grand ouvrage sur la Maison de Tocqueville, de faire paraître un travail remarquable par la précision de son information, sur la famille d'Aigneaux.

Le chanoine Simon a, au cours de recherches qui l'ont occupé pendant près d'un demi-siècle, recueilli sur les familles normandes une documentation aujourd'hui unique, les registres d'état civil et archives de Caen ayant disparu au cours de la dernière guerre.

Cette inépuisable source de documents intéresse les historiens protestants, car nombreux étaient les protestants parmi la noblesse normande et le Chanoine Simon, esprit élevé et savant consciencieux qui a le respect des faits, a impartialement noté ceux qui intéressent l'histoire de la Réforme.

Les *Aigneaux* dont une branche établie en Angleterre au temps de Guillaume le Conquérant était représentée au XII[e] siècle par Henri d'Aigneaux, noblissimus Baronum Angliae, qui fut l'ancêtre des Agnew dont plusieurs ont occupé des situations importantes, étaient originaires du pays dont ils portaient le nom en Basse-Normandie. La branche actuellement aînée est catholique mais elle compte aussi des protestants dans son ascendance puisqu'elle descend des Patrix, petits-neveux de Jeanne d'Arc, parents des Du Chemin et des De la Douespe, qui appartenaient à la haute bourgeoisie protestante de Caen. Il y aurait là une étude bien intéressante à entreprendre sur les neveux protestants de notre héroïne nationale dont je crois que le Chanoine Simon possède tous les éléments. Au moins six des neveux de Jeanne d'Arc sont qualifiés « Gentilshommes de la R. P. R. ».

Pour en revenir aux Aigneaux, beaucoup étaient protestants, mais certains, tels les sires de Rauville, ont abjuré en 1685.

D'autres, probablement les ainés puisque sires d'Aigneaux,

abjurent également mais pour la forme et restent opiniâtrement dans l'hérésie et une partie d'entre eux émigre après 1685. Ils étaient les fils et filles de Charles d'Aigneaux marié en 1618 en l'église réformée à Anne Hue de Carpiquet. Son fils Jacob avait également épousé une protestante, probablement sa parente, Suzanne Hue de Linguèville. Le frère aîné de Jacob, Guillaume né en 1628, avait en 1657 épousé au prêche Françoise Vaultier de Verson. Ils abjurent mais reviennent aussitôt au protestantisme et leur fils se marie également au prêche avec Elisabeth Auvray des Monts (1688).

Le dernier de cette branche, Louis, mort sans postérité en 1826 se convertit à son lit de mort, ses biens étant recueillis par sa sœur Louise mariée en 1793 à un protestant hollandais Henri Porteau. Par leur mère, Anne Masson de Clerval, ces derniers d'Aigneaux étaient les petits-neveux de Dumont de Bostaquet.

H. de P.

Charles DARTIGUE, *Histoire de la Guyenne,* collection « Que sais-je ? » n° 424, Presses universitaires 1950, in-16, 124 pages.

Charles DARTIGUE, *Histoire de la Gascogne,* collection « Que sais-je ? », n° 462, Presses universitaires 1951, in-16, 120 pages.

Entreprise difficile que de faire tenir dans le cadre étroit de la Collection l'histoire de régions aussi étendues et diverses, aux limites mouvantes ; M. Dartigue y est parvenu avec l'aisance et l'autorité du spécialiste.

Si l'étude de la Guyenne se partage assez équitablement entre les différentes époques, une moitié de l' « Histoire de la Gascogne » — et ce n'est pas ici que l'on s'en plaindra — est consacrée à l'époque moderne ou contemporaine. La Réforme a profondément marqué ces pays. M. Dartigue qui lui a consacré dans le Bulletin de nombreux articles, lui fait sa juste place et à travers ses pages nuancées, on recueille d'intéressantes précisions : passage d'imprimeurs ambulants, ouverture de Collèges au début du XVIe siècle, rôle de Marguerite de Navarre dans la diffusion du Protestantisme, Jacqueries, évolution de Jeanne d'Albret, comportement de Monluc passant de la modération à la répression sanglante, politique de Biron ou de Matignon, influence de Montauban « cette petite Genève ». Empressé à saisir les liaisons avec l'histoire de France, M. D. s'arrête sur les conférences de Bayonne (1565), sur la cour de Nérac, comme plus tard sur la paix des Pyrénées (1659). Il montre l'appui prêté par la Guyenne et la Gascogne au Béarnais, pour la conquête de son royaume. On lit avec intérêt et profit l'étude de l'administration monarchique aux XVIIe et XVIIIe siècles illustrée par nombre d'exemples et par quelques portraits d'intendants : Claude Pellot, surtout Megret d'Etigny dont il relève le

libéralisme à l'égard des religionnaires. Chemin faisant M. D. marque l'intervention décisive de Brunet de la Tuque, député de Nérac, en faveur de l'égalité civile des Réformés (Déc. 1789), le rétablissement par Napoléon de l'ancienne Académie protestante de Montauban (1808) et même le rôle du Pasteur Frossard dans l'exploration scientifique des Pyrénées (1865). La vie économique en particulier dans les Landes, le mouvement intellectuel sont suivis. Une carte et une bibliographie sommaire accompagnent chaque volume.

Plutôt que de discuter tel détail ou de regretter telle lacune, les limites de la Collection imposent des sacrifices ; mieux vaut remercier l'auteur de nous offrir si riche matière, et tant de précisions inattendues dans si peu de place : notamment l'embellissement des villes, la formation des départements, l'essor des stations touristiques.

Ces petits volumes sont à lire et à fréquenter.

F. DELTEIL.

Gustave ISELY, *Ainsi sont nés nos cantiques Contribution à l'hymnologie évangélique*, Altis Paris, 161 p. 1952.

Il faut remercier le major Isely de l'Armée du Salut pour ce deuxième ouvrage consacré aux cantiques protestants. Le premier, « Les temps où la foi chantait », paru en 1938, allait jusqu'au Réveil de Genève. Celui-ci nous mène de 1830 à nos jours. Ainsi est défriché un terrain presque entièrement neuf, mais où il y a encore beaucoup à travailler.

On a trop facilement dénié toute valeur aux cantiques du XIXe siècle. Certes tout n'est pas à mettre sur le même plan, mais l'infinie variété d'une Eglise comporte une diversité d'appropriation.

L'ouvrage est émouvant car il découvre des résonances individuelles profondes chez les auteurs. Pour comprendre pleinement le cantique « Sur toi je me repose », il n'est pas indifférent de savoir que celle qui en composa la version originale était aveugle. Il est important de même de savoir que l'auteur de « Mon Dieu plus près de toi » mourait de la phtisie.

Plus utiles encore seraient les réflexions que pourrait suggérer à un sociologue la transplantation de certains thèmes de l'Amérique — noire ou blanche — en Angleterre et en France. Enfin les paroles qui charrient, pêle-mêle avec des banalités, l'élan le plus pur et le plus spontané du Réveil sont un des éléments (à côté d'une étude serrée des conditions économiques) qui peuvent nous permettre de comprendre de semblables grands phénomènes collectifs.

Nous ne reprocherons donc pas quelque laisser-aller de composition au chercheur qui nous livre ses trouvailles sans

systématisation prématurée. Nous souhaitons cependant que des spécialistes patients, capables d'allier une sympathie, exclusive des dédains faciles, à un esprit méthodique, suivent une voie si heureusement tracée.

Pierre POUJOL.

Le Capitaine Merle..., par M. Amiaud-BELLAVAUD.

Nous avons donné de cet ouvrage un compte rendu de notre collaborateur Pierre Poujol, qui mélangeait aux éloges deux critiques principales : un certain décousu, dans la composition, et quelques lacunes dans l'étude de l'activité purement gévaudanaise du Capitaine Merle. Nous extrayons d'une lettre courtoise de l'auteur (que nous regrettons d'être forcés d'abréger) le passage suivant :

« Je n'ignore pas les erreurs et les lacunes de cette 2e édition, mais vos deux principales critiques me paraissent très exagérées : « Désordre du plan d'une biographie décousue, désordre créant une difficulté aux recherches ». Certes, la composition n'est pas impeccable, le plan n'est pas parfait. M. Cortat, dans l'*Auvrgnat de Paris* me l'a fait remarquer justement ; certains chapitres (XI et XII) auraient été placés plus logiquement en fin de volume, avant la conclusion. Mais je crois avoir eu raison de conserver la division par chapitres se succèdant dans l'ordre chronologique. Le chapitre I, après l'Introduction, expose, à grands traits, les faits et gestes de Merle et de ses descendants ; puis les principales actions du capitaine sont reprises et développées, dans l'ordre chronologique, au cours des divers chapitres. Les titres de chapitres et de paragraphes, les notes en bas des pages et après les chapitres, la bibliographie et la table permettent des recherches assez faciles. « L'auteur donne un Merle vu de l'Auvergne et le côte gévaudanais de Merle reste, dans une large mesure, à étudier ». Je me suis efforcé de suivre Merle partout où il a vécu ou guerroyé, en Auvergne, mais aussi en Gévaudan, en Languedoc et en Vivarais. Pour une biographie de 300 pages à peine, un texte d'une soixantaine de pages, pour le Gévaudan, peut paraître assez ample. Sans doute reste-t-il à faire, dans les archives de Lozère, certaines recherches sur l'action militaire, politique ou religieuse de Merle, en Gévaudan. Votre compte rendu ne dit rien de la conclusion, de la portée morale de l'ouvrage : raison et justice, et non passion ; tolérance et concorde, et non luttes fratricides ».

Le Gérant, Ph. de FÉLICE

Imp. Corbière et Jugain - Alençon

IMPRIMERIE
CORBIÈRE & JUGAIN
ALENÇON

ANNONCES

Les annonces doivent être adressées au secrétaire.
Le tarif en sera fixé ultérieurement.

PETITES ANNONCES

Le *Bulletin* publie ici les noms et adresses des personnes qui désirent vendre ou acheter des collections du *Bulletin*, des fascicules séparés ou d'autres livres concernant le protestantisme.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Fondée en 1852, reconnue d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870

On devient membre de la Société en souscrivant un abonnement au *Bulletin* ou en versant, une fois pour toutes, une somme de 10.000 francs.

Chèque postal de la Société : Paris, 407.83

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, fondés en 1865, installés en 1885 rue des Saints-Pères, 54 (72.000 volumes imprimés ; 12.000 manuscrits). *Conservateur :* M. le professeur Ph. de FELICE.

La Bibliothèque est ouverte : *lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 1 heure à 5 heures.* (Métro et Autobus : St-Germain-des Prés) ; elle est fermée du 14 juillet à fin septembre

MUSEE DU « DESERT » fondé en 1910 au Mas Soubeyran, par Mialet (Gard), par F. PUAUX et Edm. HUGUES.
Conservateur : P.-Ed. HUGUES. Délégué à la Conservation : M. le past. FLAMENT.

MUSÉE DES ÉGLISES DU NORD (Maison de Calvin), ouvert en 1930, Place Aristide-Briand, à Noyon (Oise). (Fermé provisoirement par suite de dommages de guerre).

MUSÉE DU VIVARAIS PROTESTANT (Maison de Marie Durand), au Bouschet-de-Pranles (Ardèche), ouvert en 1932.

MUSÉE DU BAS-POITOU, Fondation Bage, Le Bois Tiffrais, Monsireigne (Vendée).

DONS ET LEGS
A LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

L'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934, portant codification des lois relatives à l'enregistrement, fait bénéficier du tarif réduit de 10 fr. 80 pour cent les donations et legs faits à des établissements reconnus d'utilité publique qui mettent leurs collections artistiques ou littéraires à la disposition du public.

La Société de l'histoire du Protestantisme français rentre dans la catégorie de ces établissements. Afin d'éviter toute difficulté et toute réclamation de droits supérieurs par le fisc, la formule suivante doit être employée pour les legs :

Je donne et lègue à la Société de l'histoire du Protestantisme français, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 54, rue des Saints-Pères, la somme de francs, franche et quitte de toutes charges, de tous frais, et spécialement des droits de mutation par décès, ladite somme [ou les revenus de la dite somme] devant être employés à l'achat d'œuvres d'art, d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés, de manuscrits destinés à figurer dans la Bibliothèque de la Société ou de ses musées, conformément aux dispositions de l'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934.

Banquiers MM VERNES, 29, rue Taitbout, Paris (9e). Chèques post. : Paris, 2071.

Alençon.- Imp. Corbière & Jugain.